



LE DEVOIR

Ménopause: gare à la thérapie hormonale

L'hormonothérapie provoquerait un accroissement du risque d'accidents cérébrovasculaires de 41 % et de crises cardiaques de 29 %

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

L'hormonothérapie de remplacement demeure indiquée pour les femmes récemment ménopausées souffrant de symptômes qui les handicapent sérieusement dans leur vie. Toutefois, à la lumière des inquiétants résultats qui viennent d'être publiés dans le journal de l'American Medical Association (AMA), plusieurs gynécologues interrogés

Au Québec, près de 40 % des femmes reçoivent des hormones au début de leur ménopause. Seulement 5 à 10 % poursuivent une thérapie hormonale de remplacement au-delà de cinq ans.

admettent qu'il faudra réduire autant que possible la durée du traitement. Le tarissement des hormones féminines à la ménopause induit chez certaines femmes des bouffées de chaleur, d'importantes sautes d'humeur, des insomnies, une grande fatigue et une sécheresse vaginale qui perturbe leur activité sexuelle. Autant de symptômes qui peuvent être traités par l'administration d'hormones synthétiques, des œstrogènes et des progestérones, en remplacement de celles qui ne sont plus sécrétées par les ovaires. En plus de contrer ces effets immédiats de la ménopause, l'hormonothérapie prévient aussi l'ostéoporose, le cancer de l'utérus et, croyait-on jusqu'à récemment, les maladies cardiaques.

Or une grande étude lancée il y a cinq ans par des chercheurs américains dans le but d'évaluer les avantages et les risques de l'hormonothérapie de remplacement auprès de 16 600 femmes ménopausées âgées entre 50 et 79 ans a été interrompue en raison de la découverte que le risque de cancer du sein avait augmenté de 26 % chez les sujets ayant reçu la combinaison d'hormones. Outre ce résultat alarmant, l'étude, qui devait se poursuivre jusqu'en 2005, a également révélé un accroisse-

VOIR PAGE A 8: MÉNOPAUSE

Pharmacie: non aux diplômes ontariens

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Après quatre ans d'études en pharmacie à l'université de Toronto, Sharon Abitbol s'attendait à trouver sans difficulté un emploi à Montréal, la ville où elle est née et où elle a grandi. Malgré l'importante pénurie de pharmaciens que connaît le Québec à l'heure actuelle, elle devra attendre un an avant de pouvoir exercer sa profession. Même l'Ordre des pharmaciens du Québec reconnaît qu'il s'agit d'un délai difficilement justifiable.

«Je ne comprends pas pourquoi, à l'intérieur d'un même pays, mon diplôme n'est pas reconnu»

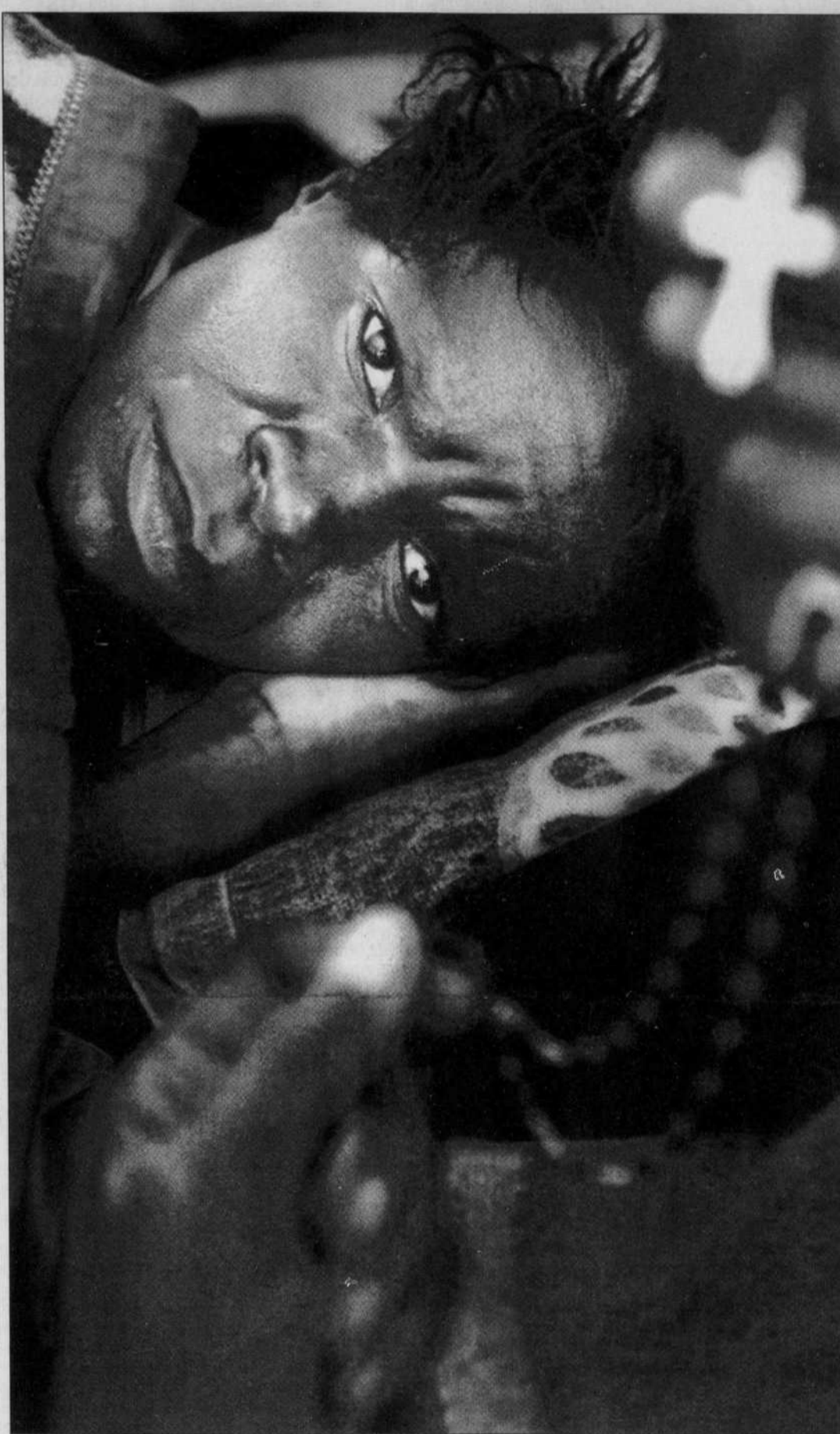
La jeune diplômée de 23 ans a été fort déçue lorsqu'elle a appris qu'en plus de l'examen de français obligatoire, il lui faudrait suivre deux cours supplémentaires à l'université et faire un second stage avant de pouvoir exercer son métier au Québec.

«Je ne comprends pas pourquoi, à l'intérieur d'un même pays, mon diplôme n'est pas reconnu. La pharmacologie est pourtant la même», indique-t-elle. Les cours que doit suivre la jeune femme portent principalement sur la législation québécoise et l'organisation des services de santé au Québec. Ils sont

VOIR PAGE A 8: PHARMACIE

INDEX

Actualités..... A2	Éditorial..... A6
Annonces..... B6	Idées..... A7
Avis publics.. B4	Les sports..... B5
Bourse..... B2	Mots croisés.. B4
Culture..... B8	Télévision..... B7
Économie..... B1	Météo..... B6



AGENCE FRANCE-PRESSE
L'Afrique subsaharienne, où 28,5 millions de personnes sont contaminées par le virus, détient également le plus fort taux d'orphelins. L'an dernier, quelque 34 millions d'enfants sont devenus orphelins, dont un tiers à cause du sida.

Le sida fera 25 millions d'orphelins d'ici 2010

PATRICIA REANEY
REUTERS

Barcelone — La pandémie du sida est à l'origine d'une crise des orphelins d'une ampleur sans précédent, comparable aux temps de guerre, qui pourrait priver 25 millions d'enfants d'un ou de leurs deux parents à la fin de la décennie.

Si, depuis le début de la conférence internationale de Barcelone sur le sida, chaque jour a apporté son lot de témoignages dramatiques sur les ravages du virus, le rapport sur les orphelins présenté hier par le responsable d'ONUSIDA a été l'un des plus alarmants.

«Le sida a créé une crise des orphelins», a expliqué Peter Piot, directeur d'ONUSIDA. L'Afrique subsaharienne, où 28,5 millions de personnes sont contaminées par le virus, détient également le plus fort taux d'orphelins. L'an dernier, quelque 34 millions d'enfants sont devenus orphelins, dont un tiers à cause du sida.

VOIR PAGE A 8: SIDA

L'Afrique victime de ses tabous

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Jusqu'à il y a un ou deux ans, l'Afrique a été tenue dans l'ignorance au sujet des dangers liés à la propagation du sida. Et à travers une chanson, intitulée *Stop Aids*, qui figure sur son disque *Fight To Win*, le chanteur nigérian Femi Kuti accuse directement les ministres des religions, chrétienne et musulmane, d'avoir interdit l'usage des contraceptifs à leurs fidèles.

«En Europe et en Amérique, dit le chanteur en entrevue, cela fait 15 ou 20 ans que vous entendez parler du sida. En Afrique, l'information a commencé à circuler au cours des deux dernières années.»

VOIR PAGE A 8: TABOUS

■ Autres informations en page A 2

Dans la gueule du dragon

Visite inédite de l'Armée populaire de libération de la Chine

ÉRIC MEYER
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Pékin — C'était du jamais vu dans l'histoire de la République populaire de Chine: hier, la presse étrangère accréditée en Chine était conviée à visiter deux unités militaires postées à proximité de Pékin. Quelque 120 journalistes se sont présentés, dont 17 équipes de télévision.

L'ouverture subite de la «nouvelle grande muraille» de Chine, comme le veut le surnom idéologique de l'Armée populaire, s'explique, dit-on de source officielle, par un souci de transparence mais sans doute aussi par la volonté de faire un signe d'ouverture à l'Ouest, à quelques jours du conclave balnéaire des maîtres du pays, à Beidaihe, la semaine prochaine.

Près de Tianjin, la brigade n° 196 d'infanterie motorisée, surgenne de l'Armée rouge créé en 1937 pour combattre l'envahisseur nippon, étale son passé maoïste. A grand renfort de photos jaunies et de films flous,

elle compte ses ennemis tués et ses canons confisqués 53 ans plus tôt pendant la guerre de Corée. Curieusement, les fusils qu'elle expose au club des officiers, antiques pétroires, semblent plutôt tirés d'un film sur la guerre d'Indépendance américaine.

Idéologie mise à part (à laquelle les troupes ne semblent pas croire plus que quiconque), c'est une caserne comme n'importe quelle caserne ailleurs dans le monde. On y trouve dix bataillons, dont trois d'infanterie et trois d'artillerie, un d'artilleurs et un de génie civil, avec cour d'honneur, réfectoires et terrains d'exercice. En 1998, la brigade a perdu beaucoup d'hommes lorsqu'il lui a fallu rendre ses usines, dont un atelier de réservoirs et de tuyaux, à l'État, comme toute l'armée d'ailleurs. Elle comptait 12 000 hommes d'active en 1995; elle n'en a plus que 3500. On a tout de même pu sauver une ferme de 50 hectares. Bon an, mal

VOIR PAGE A 8: DRAGON



AGENCE FRANCE-PRESSE

• LES ACTUALITÉS •



Une ex-prostituée indienne porteuse du virus VIH embrassait hier son fils de cinq ans à Calcutta. Gita Das affirme que le petit Sanjiv n'est pas séropositif. L'Inde a l'un des taux les plus élevés de séropositifs dans le monde.

Les commandites fédérales vues par Charbonneau

Chrétien a un « comportement de bum »

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

identité», a dit M. Charbonneau.

Dans son témoignage devant les parlementaires mardi, Charles Guité a dit que le contournement des règles dans l'octroi des contrats de commandites était nécessaire parce que le gouvernement fédéral était « en guerre »

avec les séparatistes, a rapporté une source présente lors de sa comparution. Les témoignages de cet ex-fonctionnaire du ministère des Travaux publics, alors dirigé par Alfonso Gagliano, et de Pierre Tremblay, le successeur de M. Guité qui a également témoigné mardi devant le comité de la Chambre des communes, doivent demeurer secrets pendant trois ans. Plus tôt cette année, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a constaté que « toutes les règles avaient été enfreintes » dans l'octroi des contrats de commandites, un programme de 40 millions par année dépensés essentiellement au Québec.



Jean-Pierre Charbonneau

C'est ce qu'a relevé hier le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau, qui réagissait aux propos tenus mardi devant un comité de la Chambre des communes par l'ex-fonctionnaire responsable de la gestion du programme fédéral de commandites, Charles Guité.

« À l'époque, on avait autorisé la GRC — et on a fermé les yeux — à faire à peu près n'importe quoi digne d'un pays totalitaire. Là, c'est la même chose avec la propagande », a livré au Devoir M. Charbonneau.

« Dans le fond, Chrétien est l'héritier, en moins raffiné, de Pierre Elliott Trudeau », a-t-il poursuivi. « Il a un comportement de bum qui a décidé que c'est une bataille à finir et que la survie du Canada doit passer avant la démocratie. » Depuis le résultat serré du référendum de 1995, le gouvernement fédéral est engagé « dans une stratégie d'affrontement, d'élimination de l'autre camp ». Tous les moyens sont bons, a déploré M. Charbonneau. « C'est une opération de manipulation de l'opinion publique, de lavage de cerveaux progressif », estime le ministre.

Mais à long terme, cette opération n'aura pas plus d'effet que « la manipulation et la terreur » maintenues en Union soviétique, qui n'a pourtant pas pu éviter son démantèlement. « On ne règlera jamais le problème du Canada — la relation Québec-Canada — avec une attitude de mépris, de propagande, de coup de force qui essaie de faire taire une

guerre sans merci avec les séparatistes font écho à ceux qu'a livrés en mai dernier le premier ministre Jean Chrétien à la Chambre des communes. Le programme des commandites a été « extrêmement bon » pour le Canada, avait-il dit. « En 1995, le Canada s'en allait à la dérive. Nous sommes allés au Québec et nous avons parlé du Canada aux Québécois. Regardez les résultats aujourd'hui, qui montrent que le gouvernement a agi de la bonne façon, et maintenant le danger de séparation est beaucoup moins grand qu'en 1995. »

Le lendemain, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, avait toutefois contredit le premier ministre, affirmant que personne n'avait changé d'avis sur le séparatisme parce qu'il avait vu une commandite au Québec.

La lutte contre le sida se fait sur des sentiers battus

AGENCE FRANCE-PRESSE

Barcelone — Diaphragmes, crèmes microbicides: à défaut de médicaments miracle ou de vaccins en vue, les 15 000 scientifiques réunis depuis lundi à Barcelone pour la 14^e conférence internationale sur le sida repartent sur des pistes déjà explorées.

La plupart de ces produits dont les biologistes reparlent aujourd'hui ont en effet été passés en revue, puis abandonnés. Dans certains cas faute de résultats probants. Dans d'autres, pour des raisons beaucoup plus farfelues.

Exemple, le diaphragme. « Les chercheurs occidentaux croyaient à tort que les femmes africaines n'accepteraient jamais de les utiliser », explique le P^r Tsugai Chipato, gynécologue et obstétricien au centre de recherche de l'université du Zimbabwe associé à l'université de Californie de San Francisco (UCSF) et auteur d'une étude sur le sujet.

« De nombreuses observations laissent pourtant penser que protéger le col de l'utérus offre une relative

protection contre le virus du sida, dit-il, mais les tentatives d'étude sur le rôle du diaphragme se sont empiétrées dans des problèmes d'acceptabilité. »

Cette situation quelque peu absurde fait que, vingt ans après le début de l'épidémie, les chercheurs vont devoir évaluer le niveau de protection contre le virus du sida de ce bon vieux moyen de contraception. Avec, aussi, le risque de découvrir que le col de l'utérus pourrait être un site de prédilection de la contamination. Et que l'on aurait pu s'en préoccuper plus tôt.

« Le col de l'utérus semble être un "point chaud" en matière de susceptibilité au virus car, outre sa minceur et sa fragilité, les cellules qui le tapissent comptent beaucoup plus de cellules dotées des récepteurs sur lesquelles le virus vient s'accrocher que le vagin », explique ainsi le P^r Nancy Padian, gynécologue-obstétricienne et responsable de l'institut de recherches sur le sida à UCSF.

« Le concept est loin d'être idiot puisqu'on sait que le col est l'endroit où les récepteurs du virus sont

les plus nombreux, mais la manipulation d'un diaphragme demande un minimum d'hygiène », a rappelé à l'AFP le D^r Jean-Elie Maklin, responsable du Fonds de solidarité thérapeutique international (FSTI) mis en place par la France en Afrique de l'Ouest.

Certes, la protection antivirale du diaphragme sera loin d'être totale. Mais, comme le soulignent les médecins, protéger le col utérin protège aussi des maladies sexuellement transmissibles dont on sait qu'elles favorisent grandement la transmission du virus.

En outre, les diaphragmes pourraient servir de support à des microbicides qui augmenteraient du même coup d'augmenter leur efficacité.

Car les microbicides ressortent aussi du tiroir. La dernière étude, présentée il y a deux ans à la conférence de Durban (Afrique du Sud), avait conclu à leur inefficacité.

Mais pas moins de six nouvelles études sont en cours, toutes aux Instituts américains de la santé (NIH). Le coût des recherches

— plus d'un milliard de dollars américains par produit — a en effet fait renoncer tous les laboratoires privés, assurés de ne tirer aucun bénéfice d'un microbicide qui devrait être vendu à très bas prix.

« Dans la plupart des cas, ces produits sont des sortes de détergents très agressifs pour les muqueuses », a expliqué à l'AFP le P^r Bertrand Diquet, du service de pharmacologie clinique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Avant de disposer d'un vrai microbicide, les chercheurs doivent donc trouver le moyen de réduire son agressivité tout en lui conservant une efficacité antivirale.

Mais le jeu en vaut la chandelle: selon les calculs du Dr Helene Gayle, une ancienne des Centres de contrôle américains des maladies (CDC) passée à la fondation Bill and Melinda Gates, « dans les 73 pays où le sida frappe le plus fort, une combinaison diaphragme-microbicide — même efficace à 60 % seulement — permettrait d'éviter 2,5 millions de contaminations par année ».

EN BREF

Logement: de l'aide

(Le Devoir) — Comme prévu, le conseil des ministres a autorisé hier le financement additionnel de 400 suppléments au loyer, pour un total de 1150, afin d'aider les victimes de la crise du logement. Ces suppléments permettent à un ménage de ne consacrer, pendant deux ans, que 25 % de ses revenus à se loger, Québec comblant la différence. Le gouvernement avait au départ prévu d'accorder 750 suppléments mais l'ampleur de la crise a rapidement excédé les prévisions. Vendredi dernier, 1142 suppléments avaient été émis à la grandeur du Québec, et d'autres se sont ajoutés depuis. A Montréal seulement, on a accordé près de 20 suppléments par jour depuis le 1^{er} juillet. La nouvelle disposition gouvernementale ne permet toutefois plus aux villes de continuer à en distribuer. Une décision que

déplore le Front d'action populaire en aménagement urbain (FRAPRU), qui estime que plusieurs ménages ont toujours besoin d'aide.

Le Bangladesh sous l'eau

Dacca (Reuters) — Les inondations, qui isolent 500 000 personnes et ont fait au moins 11 morts tout en submergeant un bon quart du Bangladesh, ont marqué une pause hier, rapportent les autorités. « Les pluies de mousson ont fait une pause pour un certain temps. La mousson est toujours très active et conserve un fort potentiel de pluies diluviennes dans les semaines à venir », a dit un responsable des services météorologiques. Un quart du pays, soit 15 des 64 circonscriptions administratives, se trouve sous les eaux. Autour de Dacca, bon nombre d'habitants ont trouvé refuge sur les toits de leurs maisons.

Le nez a le bras long

Des cellules nasales pourraient aider des paralytiques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Des cellules extraites du nez d'un patient pourraient un jour servir à réparer les dégâts de sa paralysie, selon des travaux australiens dont la revue de vulgarisation britannique *New Scientist* se fait l'écho dans son édition datée de samedi.

C'est du moins l'espoir soulevé par des chercheurs en neurologie d'Australie, qui ont annoncé cette semaine avoir commencé à tester ce traitement sur des patients, après des expérimentations conduites avec succès sur des rats.

L'équipe d'Alan Mackay-Sim, de l'université Griffith à Brisbane, a recruté pour cet essai trois patients paralysés des jambes depuis six mois à trois ans et prévoit d'en inclure cinq autres. La moitié d'entre eux recevront une injection de cellules nasales dans la colonne vertébrale, au niveau de la moelle épinière. Il s'agit de cellules nerveuses olfactives. Mais contrairement à la plupart des cellules nerveuses, elles continuent à se régénérer tout au long de la vie, propriété probablement liée au fait qu'elles peuvent être détruites par les infec-

tions. Seuls quelques microns (quelques millièmes de mètre) de mucus séparent ces terminaisons nerveuses de l'air ambiant, relève Mackay-Sim.

Selon les chercheurs, les cellules greffées vont servir de pont pour permettre aux nerfs de la moelle épinière de repousser à travers la zone endommagée.

Diverses équipes ont travaillé sur cette piste chez les rongeurs et ont même obtenu que des rats retrouvent le contrôle de leurs pattes paralysées.

L'opération nécessite de disposer d'un grand nombre de cellules pour la greffe. Obstacle que l'équipe australienne a franchi en mettant en culture, dans leur laboratoire, les cellules nasales prélevées sous anesthésie locale.

Chaque patient participant à l'essai fera l'objet d'une batterie de tests afin de vérifier s'il y a une amélioration de son état.

« Si les patients retrouvent certaines sensations au niveau des jambes et du siège, cela sera extrêmement utile pour prévenir les complications de l'alitement », indique à *New Scientist* un membre de l'équipe, Tim Geraghty.

Feux de forêt

La situation s'améliore

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

feux afin de soutenir les pompiers forestiers œuvrant au sol.

La lutte acharnée contre les feux de forêt coûte entre 1 et 1,5 million de dollars par jour. Le gouvernement du Québec fournit environ 60 % de cette somme, le reste étant à la charge des compagnies forestières et des propriétaires privés membres de la SOPFEU.

La lutte acharnée contre les feux de forêt coûte entre 1 et 1,5 million de dollars par jour. Le gouvernement du Québec fournit environ 60 % de cette somme, le reste étant à la charge des compagnies forestières et des propriétaires privés membres de la SOPFEU.

Situation moins dramatique

Lors d'un point de presse tenu à Camp Daniel, un campement de la compagnie forestière Bowater située à 200 kilomètres au nord du lac Saint-Jean, le ministre des Ressources naturelles François Gendron a déclaré que la situation s'était grandement améliorée. « On pense reprendre le contrôle ces jours-ci », a-t-il affirmé.

Dans la zone contrôlée par la SOPFEU, au sud du 52^e parallèle, le nombre de feux a reculé à 23 alors qu'il dépassait la quarantaine en début de semaine. De ce nombre, six demeurent hors de contrôle, mais selon le porte-parole Eric Santerre, ils sont de moins en moins problématiques.

Au total, les feux couvrent environ 2000 kilomètres carrés. Deux gigantesques incendies, dans la région du lac Albanel, comptent cependant pour la moitié de cette superficie. À lui seul, le plus gros incendie s'étend sur un territoire mesurant 60 kilomètres de longueur et 20 kilomètres de largeur.

En raison du temps plus frais, la fumée est beaucoup moins épaisse qu'en début de semaine. Les hélicoptères et les avions-citernes CL-215 peuvent enfin survoler tous les

La situation est beaucoup moins dramatique que ce que certains médias laissent entendre depuis quelques jours. « On a présenté la situation comme hors de contrôle mais ce n'est pas ce que j'ai senti, a-t-il commenté. La surface atteinte est immense, c'est vrai, mais il y a beaucoup d'espaces qui n'ont pas été brûlés à l'intérieur du périmètre. »

Le ministre a tenu à rassurer la population en affirmant qu'« à ce jour », l'industrie forestière n'avait pas coupé de postes à cause des feux. De son côté, la SOPFEU a confirmé que les suspensions d'activités annoncées par ses membres plus tôt cette semaine constituaient une « mesure de prévention » et devraient être « temporaires ».

M. Gendron a cependant dit qu'il partage l'inquiétude manifestée par les exploitants forestiers et affirmé que le gouvernement examinera des mesures d'aide dès que la cartographie des zones dévastées sera complétée. En l'absence de « données objectives », il a toutefois refusé d'évaluer l'ampleur des pertes subies jusqu'à maintenant.

Avec la Presse canadienne

Greenpeace critique un projet minier canadien

Bucarest (AFP) — L'association écologiste Greenpeace s'est déclarée « inquiète » hier d'un projet canadien « discutable » visant à ouvrir une mine d'or à ciel ouvert à Rosia Montana (centre de la Roumanie), selon un communiqué transmis à l'AFP.

compagnie selon lesquelles il n'y aura pas d'émissions polluantes depuis le bassin de décantation où seront stockés les déchets métallifères traités au cyanure, indique ce communiqué.

L'organisation dénonce notamment l'intention de la compagnie canadienne Gabriel Resources d'utiliser du cyanure afin d'extraire l'or, ce qui pose un grave risque de pollution.

Une mine roumano-australienne de Baia Mare (nord), utilisant une méthode similaire d'extraction de l'or, avait été en janvier 2000 à l'origine d'une catastrophe écologique, après que 100 000 mètres cubes d'eau mélangés à du cyanure se sont déversés, contaminant le Danube et provoquant la mort de ses poissons.

« Greenpeace met en doute les déclarations des responsables de la

Terrasses
Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3222
mruelland@ledevoir.com

LA TERRASSE SUR LE TOIT
• Menu ensoleillé •
• Ouverte 7 jours de 12h à 22h •
97, de la Commune Est... (514) 392-1649

Grand solde d'été
au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 950\$	Solde 399\$
Vestes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 695\$	Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195\$	Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	reg. 150\$	Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'Union paysanne bat de l'aile

Deux piliers du syndicat ont démissionné

L'Union paysanne a du plomb dans l'aile. En moins de deux semaines, deux piliers de ce syndicat citoyen ont décidé de quitter le navire. Motifs? La «complaisance» de l'organisme dans le dossier des porcheries mais aussi l'«approche autoritaire» de Roméo Bouchard, le président, qui est loin de faire l'unanimité aujourd'hui.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Bisbille à l'Union paysanne. Un an après sa fondation, le «syndicat citoyen et non corporatif» versé dans la défense d'une agriculture à dimension humaine connaît sa première crise existentielle. En moins de deux semaines, deux membres importants de l'organisation, Jean Gosselin, représentant de l'Union paysanne (UP) dans Chaudière-Appalaches, et Catherine Gorreta, représentante dans la Montérégie, ont en effet décidé de claquer la porte de l'UP. Et il semble qu'une troisième personne va prochainement s'ajouter à la liste.

Les raisons de la colère? La position publique «enjouée et complaisante», dit Mme Gorreta, prise par l'UP au lendemain de la présentation du nouveau Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA) du ministère de l'Environnement, le 13 juin dernier, un règlement qui vise à resserrer la production porcine au Québec. Dotée d'un moratoire de 18 mois sur la construction de nouvelles porcheries dans les zones dites en surplus mais aussi accompagnée de consultations publiques sur l'in-

dustrie porcine, l'orientation du gouvernement avait alors été jugée «substantielle» par l'UP, pour laquelle «les nouveaux moyens dont disposera le ministère de l'Environnement [contribueront] également à crédibiliser l'opération».

«Pensée unique»

Le point de vue était loin d'être partagé par tous au sein du mouvement. «Mais les divergences d'opinion n'ont pas du tout été écoutées», précise Catherine Gorreta qui, le 27 juin dernier, a décidé de tirer sa révérence. Dans sa lettre de démission, dont *Le Devoir* a obtenu copie, elle y dénonce «la pensée unique qui s'installe au sein de l'UP», pensée qui va à «l'encontre de mes convictions», peut-on lire plus loin.

De vive voix, Mme Gorreta persiste: «La démocratie au sein de l'Union paysanne ne va pas très bien. Le style de leadership de Roméo Bouchard me laisse perplexe. Il n'y a pas vraiment place à la discussion. C'est un régime despotique. Je ne pouvais donc plus demeurer dans l'Union, mais je reste encore farouchement accrochée aux idées et aux valeurs véhiculées par ce mouvement».

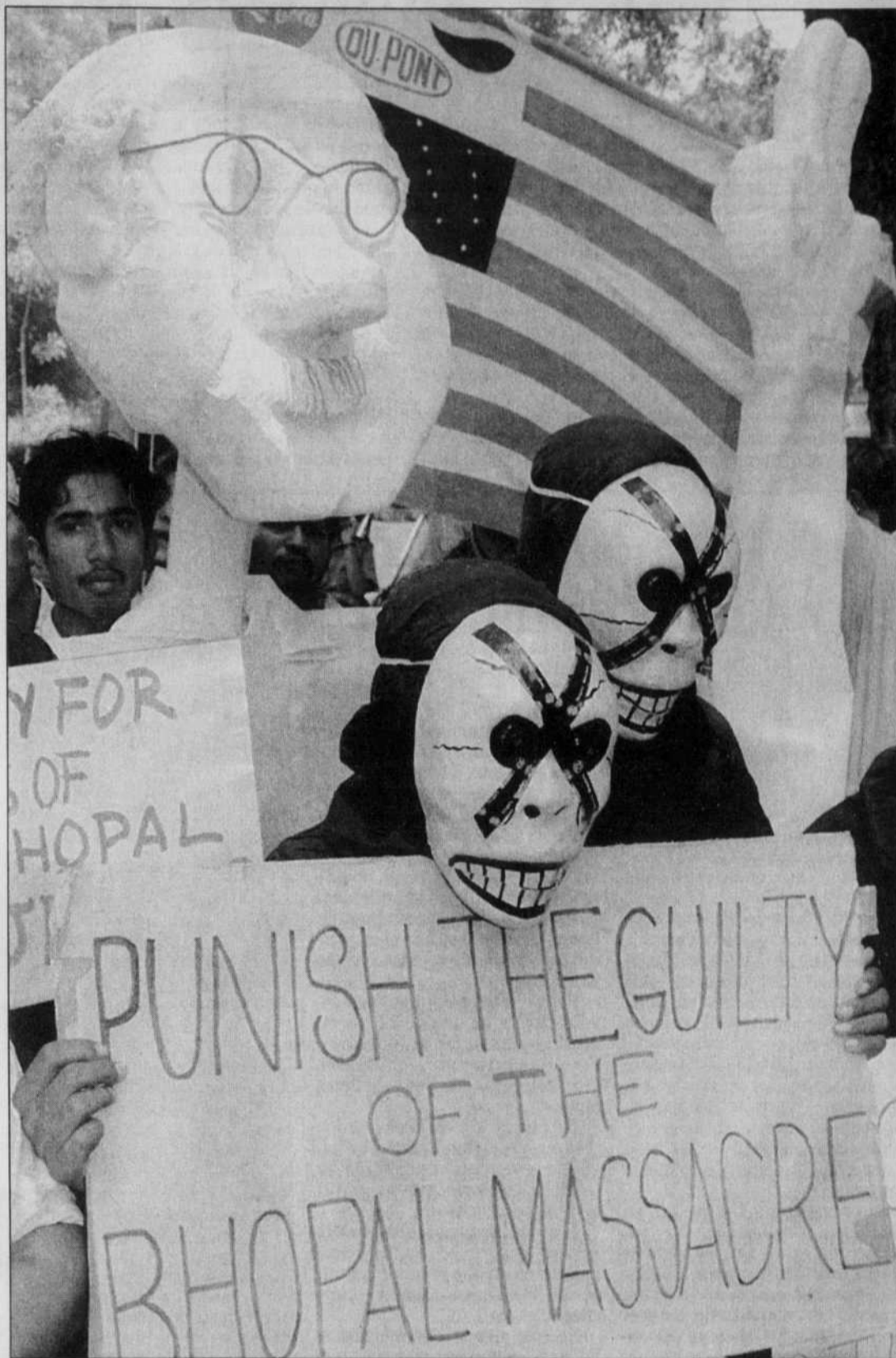
Même son de cloche de Jean Gosselin, dont la démission a été annoncée le 28 juin dernier après «un différend avec Roméo Bou-

chard». Lui aussi déplore la direction autoritaire de l'UP. «Nous avons fondé un syndicat citoyen pour donner la parole aux citoyens sur les questions d'agriculture et d'alimentation. Mais dans le dossier des porcheries, ce n'est pas ce qui s'est passé. Il serait dommage de reproduire les comportements de l'UPA que nous dénonçons depuis des années.»

Au cœur de la tempête, Roméo Bouchard tient bon la barre et ne se formalise pas trop de cette remise en question de son leadership. «J'aurais préféré que cela ne se produise pas, dit-il. Cette affaire a pris des proportions démesurées en peu de temps. Mais il n'y a rien d'étonnant là-dedans.» En effet, selon lui, ces tensions internes sont le propre des organisations naissantes qui connaissent une croissance rapide. «Quand on grossit si vite, on n'adopte pas forcément les bons comportements tout de suite. Comme jeune mouvement, nous avons désormais des responsabilités politiques importantes. Il faut agir vite avec peu de moyens, et les écueils sont parfois difficiles à éviter.»

La plaie ne se transformera pas en hémorragie, assure toutefois le président de l'Union paysanne. A preuve: le conseil de coordination de l'UP vient en effet de revoir la façon dont elle prendra position sur la place publique: désormais, un délai de 24 heures précèdera tout commentaire à propos des décisions ou des politiques gouvernementales. «Car si nous avions eu le temps d'émettre un avis plus élaboré dans le dossier des porcheries, les gens auraient mieux compris notre position et nous n'en serions pas là aujourd'hui», dit-il.

Je me souviens de Bhopal



B. MATHUR REUTERS

PRÈS DE 18 ANS après la tragédie qui a fait plus de 3000 morts et des dizaines de milliers de blessés à Bhopal, en Inde, des manifestants masqués ont exigé hier que les responsables de la société américaine Union Carbide soient traduits devant les tribunaux. Plusieurs dirigeants de la multinationale ont été accusés d'homicides en 1987 mais leur procès n'a jamais eu lieu. La justice indienne étudie actuellement la possibilité de réduire les accusations portées contre eux.

EN BREF

Surchauffe dans les urgences

(Le Devoir) — Hier, deux urgences de la région métropolitaine ont émis des avis pour inviter la population à s'abstenir de se présenter chez elles pour les pro-

chaines 48 heures. L'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, avec 90 patients sur civière, soit un taux d'occupation de 300 %, est sous le coup d'un achalandage exceptionnel qui a nécessité la transformation d'une salle d'attente en aire d'observation pour les pa-

tients couchés sur civière. Sur la Rive-Sud, l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne, avec 84 patients, presse aussi la population d'utiliser des ressources intermédiaires, dont celles des CLSC et d'Info-Santé, pour les prochains 48 heures.

Récit d'un délateur

Le calvaire d'un Rock Machine

«Mes bandages saignaient encore»

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les Rock Machine avaient intégré la menace d'un attentat mortel au cœur de leurs préoccupations quotidiennes au plus fort de la guerre des motards, allant même jusqu'à revêtir un gilet pare-balles et traîner une arme dans leurs moindres déplacements, y compris pour une visite à la boucherie du coin.

C'était le cas de Peter Paradis, qui a raconté hier son ascension et sa chute comme leader des Rock Machine dans Verdun, un quartier réputé comme un territoire indépendant pour la vente de drogue pendant des décennies.

Paradis ne se doutait pas du calvaire qui l'attendait, en mai 1993, lorsqu'il a entendu parler pour la première fois d'un nouveau gang qu'il ne connaissait pas: les Rockers. Les beaux jours de l'indépendance traînaient à leur fin. Revendeur de drogue sans attache, il a reçu la visite non sollicitée de Patrick Locke, qui lui aurait dit: «Y en aura plus d'indépendants. T'es 24 heures pour répondre.» L'homme ne s'en est pas laissé imposer. «Je l'ai envoyé promener.» Un an plus tard, il se ralliait aux Rock Machine à l'invitation de Pierre Beauchamp et Renaud Jomphe. «En 1994, l'indépendance s'est arrêtée tranquillement, sauf pour certaines familles», dit-il pour expliquer son choix.

Les attentats à la bombe ont succédé aux attaques à main armée, si bien que Peter Paradis n'osait plus sortir de chez lui sans une veste pare-balles et un pistolet de calibre Magnum .357 dissimulé à l'intérieur de sa camionnette, dans une «cache électronique» qui ne pouvait être déverrouillée qu'en actionnant des leviers secrets.

Par une journée torride du mois d'août 1998, Paradis avait trop chaud pour garder sa veste à son retour de la boucherie. De toute façon, il était presque arrivé à la maison, et son garde du corps, Daniel Leclerc, prenait place à ses côtés. Mal lui en prit. Paradis avait remarqué qu'une voiture les suivait à une vitesse anor-

malement lente. À peine s'est-il retourné à un feu rouge que la voiture était rendue à sa hauteur et qu'il encaissait quatre projectiles à la poitrine, à l'abdomen, à l'aîne et au derrière. Le Magnum .357 est resté figé entre les doigts de Leclerc. Paradis s'est retrouvé à l'hôpital, mais le personnel, énérvé par le dispositif de sécurité autour de sa chambre, l'a laissé sortir au bout de huit jours. «Mes bandages saignaient encore», dit-il.

Paradis était considéré au moment de l'attentat comme l'âme dirigeante des Rock Machine dans Verdun. Il avait hérité de ce titre au lendemain de l'assassinat de Renaud Jomphe, en octobre 1996, sans qu'aucun membre en règle du gang ne convoite ce territoire chaud.

La guerre avait commencé par des gestes d'intimidation dans les bars, où les Rockers et les Rock Machine exhibaient tour à tour leurs couleurs pour marquer leur territoire. Elle a par la suite dégénéré en un conflit armé pour la protection, puis l'expansion de ces mêmes territoires. À la fin de son parcours criminel, en 1999, Peter Paradis n'avait «plus rien à défendre», plus de territoire. «C'est ma vie que je défendais.»

Mis en accusation pour trafic de drogue et gangstérisme, il a réclamé la prison en attente de son procès parce qu'il ne pouvait plus assurer sa propre sécurité dans les rues de Verdun, le quartier de son enfance.

Paradis a finalement décidé de témoigner contre les membres de son réseau dans le premier procès pour gangstérisme de l'histoire de la justice canadienne. Il a lui-même plaidé coupable aux accusations en janvier 2000, écopant d'une peine de 12 ans de pénitencier. Il a retrouvé sa liberté le 4 avril dernier. Son contrat de témoin repentant comportait une clause stipulant qu'il purgerait sa peine dans une prison de juridiction provinciale au lieu d'un pénitencier fédéral, ce qui lui a permis de sortir au sixième de sa peine (et non au tiers) pour bonne conduite. «Ça fait 12 ans qui passent vite», a lancé l'avocat de la défense Jacques Bouchard, dans les premiers échanges du contre-interrogatoire.

Les transports en commun auraient de nouvelles sources de revenus

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Les transports en commun pourraient compter sur de nouvelles sources de revenus à l'an prochain. C'est du moins ce qu'on peut conclure à la lecture des mandats accordés par Québec cette semaine à trois personnes qui devront revoir de fond en comble le cadre financier des transports en commun.

Le ministre des Transports, Serge Ménard, a confié à Louis Bernard, Louis Angers et Antoine Grégoire le soin de produire un rapport, d'ici le 20 décembre prochain, devant comporter un certain nombre de recommandations visant à donner un second souffle aux organismes et municipalités qui ont la responsabilité du transport collectif au Québec.

M. Bernard aura la responsabilité de la grande région métropolitaine, M. Angers s'occupera de la région de Québec et M. Grégoire devra se pencher sur les problèmes vécus ailleurs dans la province.

Selon M. Ménard, «la nécessité d'assurer le maintien et le développement des services de transport en commun, les limites des sources actuelles de financement, l'existence de certains problèmes, notamment en matière de partage des coûts, tout cela nous impose cet exercice de consultation et de révision qui permettra de jeter les bases d'un nouveau financement équilibré, efficace, durable et équitable».

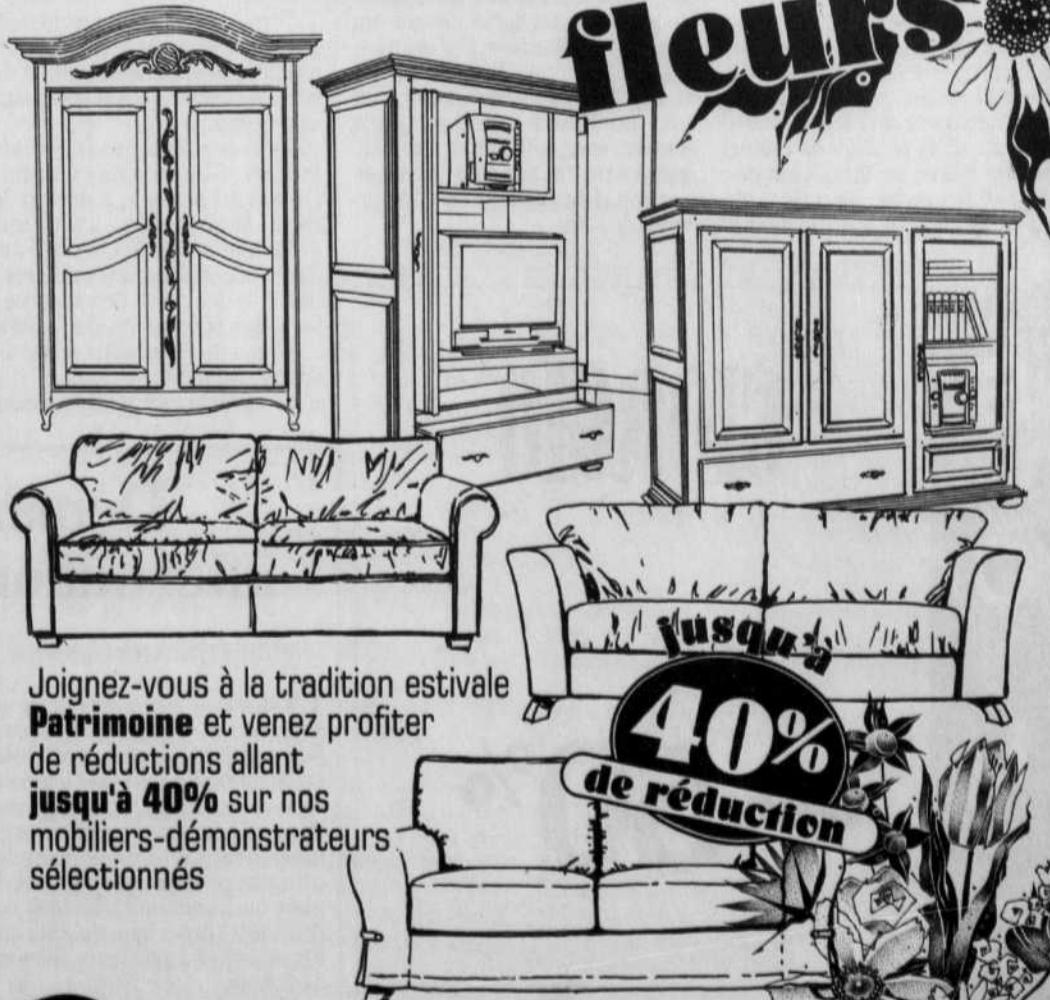
Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce sujet auront leur mot à dire. Avant que les trois mandataires ne s'enferment pour rédiger leurs conclusions, ils devront en effet mener une large

consultation auprès des élus municipaux, des sociétés de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport ainsi que des regroupements d'usagers, notamment.

Le problème principal lié au financement des sociétés, agences et autres entités a trait aux coûts d'exploitation, invariablement à la hausse lorsque l'achalandage augmente. Ainsi, dès que les sociétés de transport réussissent à attirer une clientèle plus importante dans leurs autobus, trains et rames de métro, elles font face à des dépenses à la hausse et des revenus qui ne suivent pas. Elles ne sont alors plus en mesure de développer leurs infrastructures.

En outre, certains mettent en question la répartition des coûts du transport entre usagers du transport collectif et automobiles.

Patrimoine en fleurs



Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

• LES ACTUALITÉS •

Recommandations au gouvernement

La perchaude du lac Saint-Pierre doit être protégée

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les contrôles gouvernementaux de la récolte des perchaudes au lac Saint-Pierre sont insuffisants et, si Québec veut s'assurer d'une récolte sportive et commerciale soutenue, il doit mettre en place une gestion plus rigoureuse, dont des quotas annuels de prises et des «zones protégées» pour assurer l'intégrité génétique de ce cheptel «à la limite du rendement soutenable».

Ces recommandations apparaissent dans un avis scientifique divulgué hier, qui a été produit par le professeur Pierre Magnan, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à la demande de la direction biciphale et conflictuelle par un ministère et une société d'État, qui se partagent la gestion de cette espèce recherchée.

L'universitaire trifluvien ne recommande pas l'arrêt total de la pêche commerciale pendant la période du fraie car cela équivaldrait, dit-il, à une interdiction de la pêche com-

merciale. Mais pour éviter que des conditions trop favorables ne provoquent un dépassement du niveau de reproduction de la perchaude, il suggère à la Société de la faune et des parcs (FAPAQ) et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) d'instituer un quota annuel pour les récoltes sportive et commerciale, sur les modèles de gestion établis sur les Grands Lacs.

La perchaude, dont les savoureux filets constituent un ingrédient essentiel de la «gibelotte» du lac Saint-Pierre, se vend aux États-Unis à prix d'or, plus cher souvent que le saumon! La récolte au lac Saint-Pierre est étonnamment abondante car elle égale celle du lac Ontario.

Mais la récolte de 1994, qui a dépassé de 27 % la moyenne des huit années précédentes, a provoqué une chute des débarquements en 1995 et 1996 qui ont atteint 28 et 65 %. Une intense querelle oppose depuis les pêcheurs commerciaux aux sportifs. Un comité mandaté par Québec a même recommandé le rachat de 40 % des permis commerciaux pour réduire la pression de pêche sur cette espèce que les

commerciaux pêchent sur les frayères.

Mais le professeur Magnan estime que la population de perchaudes au lac Saint-Pierre peut soutenir les deux types de récolte à condition que Québec fasse comme nos voisins du Sud, i.e. qu'il institue un suivi annuel de la récolte, que des quotas empêchent de décimer sporadiquement le cheptel et que diverses mesures, comme la mise en place de zones protégées inaccessibles aux pêcheurs, permettent de maintenir l'intégrité biologique des différentes populations du lac et servent de réservoir biologique pour l'espèce.

Sans aller jusqu'à recommander de faire sauter un des deux ministères au dossier, le professeur Magnan suggère clairement de placer le dossier sous une gestion unique, comme chez nos voisins du Sud et comme cela était le cas au Québec jusqu'au milieu des années 80. Le comité conjoint qu'il propose réunirait les spécialistes de la FAPAQ et du MAPA, dans une logique prioritaire de conservation.

Toumaï, un hominidé de sept millions d'années

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les restes d'un hominidé de six à sept millions d'années, le plus ancien représentant connu de la lignée humaine et proche des derniers ancêtres communs chimpanzé-homme, ont été mis au jour par une mission franco-tchadienne, annonce la revue *Nature* dans un article publié aujourd'hui.

Cette équipe a travaillé dans le nord désertique du Tchad sous la responsabilité de Michel Brunet, professeur à l'université de Poitiers et directeur de la Mission paléanthropologique franco-tchadienne (MPFT).

Les restes — un crâne quasi complet, trouvé en juillet 2001 par Ahounta Djimdoumbaye, de l'université de N'Djamena, ainsi que des fragments de mâchoire inférieure et trois dents, d'au moins cinq individus différents, récupérés par la suite — ont été attribués à une nouvelle espèce d'hominidé dénommée «*Sahelanthropus tchadensis*» (homme du Sahel tchadien) et ont reçu le surnom de Toumaï («espoir de vie» en goran). Ce nom est donné par les habitants du désert du Djouab, entourant le site de la découverte, Toros-Menalla, à 800 km au nord de N'Djamena, aux enfants nés avant la saison sèche.

Trouvé en surface car la région est l'objet de fréquentes tempêtes de sable qui dégagent les niveaux fossilifères, son âge n'a pu être obtenu par analyse directe. Il a été estimé grâce aux restes d'animaux associés à cet hominidé (carnivores, éléphants, antilopes, hippopotames...), datés à partir de spécimens trouvés sur d'autres sites.

Il présente «une mosaïque originale de caractères primitifs et dérivés qui permettent de le considérer comme proche du dernier ancêtre commun aux chimpanzés et aux humains mais aussi comme l'ancêtre des hominidés plus récents». Mais son anatomie «indique clairement son appartenance au rameau humain et le sépare des gorilles et des chimpanzés», tranche Michel Brunet et ses collègues.

Après la découverte, en 1995, à Koro-Toro, 150 km à l'est de Toros-Menalla, de l'australopitèque Abel, vieux de 3 à 3,5 millions d'années, la Mission franco-tchadienne fournit à la communauté scientifique une deuxième pièce allant à l'encontre d'une grande théorie sur l'évolution des ancêtres de l'homme en Afrique, exclusivement à l'est de la vallée du Rift.

Gigantesque barrière

Cette hypothèse, présentée en 1980 par Yves Coppens, professeur au Collège de France, sous le nom d'East Side Story, est basée sur l'existence de cette gigantesque barrière séparant l'Est africain du reste du continent. Selon Yves Coppens, les vieux primates ont été soumis à un milieu plus ouvert de l'Est, où ils se sont transformés petit à petit en hommes, tandis que leurs cousins, restés dans les forêts de l'Ouest, sont devenus gorilles ou chimpanzés.

Mais Toumaï comme Abel ont vécu à plus de 2500 km de ce «mur de Berlin» de l'évolution!

Après la découverte d'Abel, Yves Coppens avait jugé que sa thèse «tenait toujours». Plus de 3000 fossiles d'australopitèques ont été trouvés en Afrique de l'Est, contre un au Tchad, faisait-il remarquer. Cependant, ajoutait-il alors, «si l'on exhume en Afrique occidentale des spécimens beaucoup plus anciens, de sept ou huit millions d'années, il faudra bien changer le fusil d'épaule».

Comme toute grande découverte, Toumaï ne peut qu'animer le débat scientifique. D'ores et déjà, Brigitte Senut, du Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, qui a à son actif notamment la découverte, en 2000 au Kenya, d'Orrorin, hominidé plus ou moins du même âge que le nouveau fossile tchadien, se dit «ré-servée» quant à sa place dans la lignée humaine. Toumaï lui fait penser plutôt à un ancêtre des gorilles.

«Sur le plan purement scientifique, explique-t-elle, la découverte d'un pré-gorille serait encore plus importante puisque aucun fossile d'ancêtre direct des grands singes d'Afrique n'est connu à ce jour.» Auquel cas East Side Story tiendrait toujours...

Les homicides entre conjoints diminuent

Les jeunes demeurent très à risque

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

Le nombre d'homicides entre «partenaires intimes» a connu une importante diminution au Canada depuis un quart de siècle, révèle une récente étude menée par le Centre canadien de la statistique juridique. Et cette baisse touche autant les femmes que les hommes.

Cependant, les jeunes de 15 à 24 ans courent encore beaucoup plus de risques d'être tués par leur conjoint que leurs aînés. Dans cette catégorie d'âge, les femmes séparées sont en effet 18 fois plus souvent victimes de meurtre que la moyenne. Et chez les jeunes hommes séparés, le taux d'homicide a même augmenté depuis 1991, pour s'établir à plus de 20 fois la moyenne.

Dans son étude, l'analyste Valerie Bunge s'est penchée sur la violence commise entre époux et conjoints de fait, de même qu'entre ces «partenaires intimes» que sont amants, ex-amants, petits amis et ex-petits amis. En l'absence de données fiables, la chercheuse n'a toutefois pas étudié la situation des conjoints de même sexe.

Selon les données qu'elle a compilées, entre 1974 et 2001, les femmes ont été la victimes des trois quarts des quelque 2600

homicides commis au pays par des conjoints. Mais au cours de cette période, le taux d'homicides commis contre elles a chuté de plus de 60 %, passant de 16,5 femmes par million à 6,3 femmes par million.

Selon Mme Bunge, cette diminution spectaculaire serait notamment attribuable au changement dans la nature des relations intimes, de même qu'à la plus grande autonomie des femmes d'aujourd'hui.

En se mariant plus tard — vers 28 ans, au lieu de 22 ans en 1974 —, les femmes font peut-être des choix de partenaire plus judicieux que ceux de leurs aînés.

De plus, parce qu'elles ont des revenus plus importants qu'avant, elles peuvent quitter le domicile conjugal plus facilement, avant qu'il ne soit trop tard.

Les changements sociaux et la révolution sexuelle semblent aussi avoir eu un impact sur la sécurité des hommes au sein de leurs couples.

En effet, même si le phénomène de la violence contre des hommes est beaucoup plus médiatisé qu'il l'était il y a quelques années, le taux d'homicides conjugaux commis contre eux a chuté de 55 % depuis le milieu des années 70, passant de 4,4 à deux hommes par million.

Chrétien doit partir, croient ses conseillers

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le noyau des proches conseillers de Jean Chrétien craint que celui-ci perde le vote de révision de la direction du Parti libéral, en février prochain, rapportait le *National Post* hier.

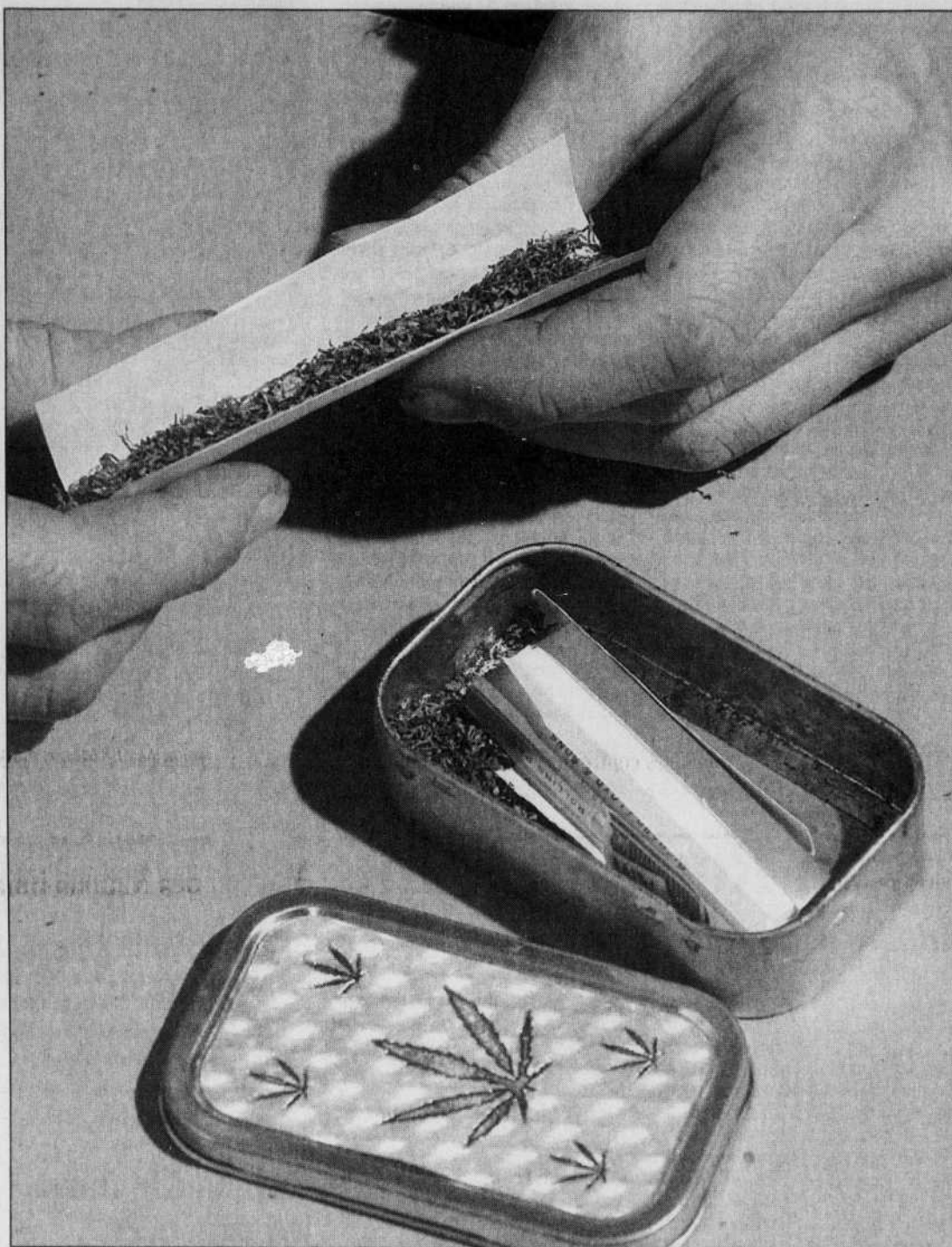
Citant des dirigeants du parti, sans les identifier, le quotidien affirme que ceux-ci s'efforcent de persuader le premier ministre d'annoncer la date de son départ avant la tenue du congrès.

Ils calculent que M. Chrétien pourrait perdre le vote par 55 contre 45 voix et qu'il pourrait être forcé d'annoncer sa retraite dès cet automne. «Il va perdre, assurément, a même déclaré un libéral haut placé, partisan de M. Chrétien, au *Post*. Il n'y a aucun doute là-dessus,

c'est pourquoi il faut travailler cet automne pour s'assurer que la révision du leadership n'ait jamais lieu.»

Un autre conseiller haut placé du parti a dit au journal que d'émiments libéraux, qui ne sont pas alignés sur le camp Chrétien, ni sur celui de Paul Martin, tentent de convaincre le premier ministre d'annoncer une date précise pour son départ. Cette date ne doit pas dépasser le mois de juin prochain, ce qui permettrait au parti d'annuler le vote de février et de tenir un congrès à la direction, a-t-il ajouté.

Dans le camp Chrétien, on admet qu'il y a des dissensions quant à la meilleure stratégie pour contrer l'équipe Martin et une incapacité à mettre sur pied une organisation efficace au niveau des circonscriptions.



IAN HODGSON REUTERS

Préparation d'un «joint» dans un café de Manchester, dans le nord de la Grande-Bretagne.

Le cannabis devient un simple antidépresseur pour les Britanniques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le gouvernement britannique a annoncé hier un assouplissement de sa législation antidrogue et notamment un déclassement controversé du cannabis, qui sera assimilé à un simple antidépresseur.

«Je demanderai que le cannabis soit rétrogradé [de la classe B] à la classe C avant le mois de juillet de l'année prochaine», a déclaré le ministre de l'Intérieur, David Blunkett, à la Chambre des communes.

M. Blunkett a précisé qu'il ne s'agissait nullement d'une dépenalisation, soulignant que la consommation et la détention de cannabis, tout comme son trafic ou son commerce, demeuraient un délit.

«Nous ne légalisons ni ne dépenalisons aucune drogue», a-t-il dit.

Le cannabis sera ainsi rétrogradé de la classe B,

celle des drogues douces, à la classe C, celle des tranquillisants et des stéroïdes. La détention de petites quantités de cannabis ne sera plus passible d'une arrestation par la police, qui se contentera de confisquer la drogue et de donner un «avertissement».

«Le message pour les jeunes et les familles doit être ouvert, honnête et crédible», a souligné le ministre.

«C'est pourquoi j'avais demandé au Conseil consultatif sur la consommation de drogues [ndlr: un comité d'experts] de revoir la classification du cannabis», a expliqué M. Blunkett. Cet organisme «estime que la classification actuelle est disproportionnée par rapport au caractère nocif et à la nature» du cannabis.

Cette mesure revient à étendre à l'ensemble du pays une opération-pilote menée depuis un an dans l'arrondissement «difficile» de Lambeth, dans le sud de Londres, considéré comme le «supermarché de la drogue» dans la capitale britannique.

Démantèlement d'un réseau international de trafic de stupéfiants

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Policiers et douaniers affirment que l'opération policière menée mardi matin en Nouvelle-Écosse, en Ontario et dans la région de Montréal a porté un très dur coup au crime organisé, permettant de démanteler un vaste réseau international de trafic de drogue qui s'étendait des Antilles à l'Amérique du Sud, aux États-Unis et à plusieurs villes canadiennes.

L'enquête, qui a impliqué la Gendarmerie royale du Canada, les Douanes et des corps policiers municipaux, a duré deux ans et mené à l'arrestation d'une quarantaine de personnes. Quelque 135 accusations relatives au trafic de drogue ont été portées. Quatre organisations criminelles au pays

ont été affectées. La plupart des stocks de stupéfiants importés provenaient du Panama et étaient acheminés vers le port de Halifax avant d'être distribués, par l'intermédiaire de gangs de motards criminels et de débardeurs, à Halifax, Montréal, Toronto et Hamilton, en Ontario.

Le haschisch, la cocaïne et la marijuana saisis étaient expédiés dans des sacs cachés à bord de porte-conteneurs à destination de Halifax. Les trafiquants «utilisaient des importateurs légitimes pour faire entrer la drogue au Canada», a déclaré John Fagan, de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, en conférence de presse à Halifax.

La police a perquisitionné des résidences hors de Halifax et confisqué des biens, de la drogue

et de l'argent liquide d'une valeur combinée atteignant plusieurs millions de dollars.

Seulement en Ontario, la police a mis la main sur 268 kilos de cocaïne, 20 kilos de haschisch, 140 kilos de marijuana et quatre millions de dollars en liquide.

Les biens confisqués comprennent des voitures, camions, bijoux et meubles, de même que des comptes bancaires.

Trois employés du port ont été arrêtés à Halifax, ravivant les inquiétudes au sujet de l'étalement des mesures de sécurité appliquées dans ce port, qui reçoit 500 000 conteneurs par an.

A Montréal, on affirme avoir sérieusement affaibli le réseau avec l'arrestation de personnes liées au crime organisé en Colombie et aux motards criminels.

S
O
L
D
E

GIORGIO
EMPORIO

JUSQU'À 50%

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

LE DEVOIR

LE MONDE

Timor oriental

Un général indonésien fait face à la justice

REUTERS

Jakarta — Le procès du général indonésien chargé du Timor oriental au moment du référendum sur l'indépendance organisé en 1999 s'est ouvert hier à Jakarta, l'intéressé niant toute responsabilité dans les massacres qui ont suivi la consultation.

Ce procès, suivi attentivement par la communauté internationale, constitue un test important en ce qui concerne l'indépendance du système judiciaire dans un pays où les militaires disposent d'une grande influence.

Le général Adam Damiri, ancien commandant de l'archipel situé à l'est de Java et dont le Timor oriental fait partie, est accusé de crimes contre l'humanité et passible de la peine de mort.

«L'accusé n'a pas mis en œuvre les mesures appropriées relevant de sa compétence pour prévenir les incidents ou interpellé les responsables pour enquête», a déclaré le procureur Abdul Hamid. «En tant que commandant militaire régional, Adam Damiri savait et aurait dû savoir que les troupes placées sous son autorité avaient commis de graves exactions au Timor oriental», a-t-il ajouté.

Niant toute faute, Damiri, aujourd'hui adjoint du chef d'état-major de l'armée indonésienne, a expliqué qu'il ne se trouvait pas sur le territoire de l'ancienne colonie portugaise au moment où les milices pro-indonésiennes soutenues par l'armée sont passées à l'action. Dix-huit autres suspects, accusés de violations des droits de l'homme au Timor oriental, doivent comparaître devant la justice indonésienne.

Dix-huit autres suspects, accusés de violations des droits de l'homme au Timor oriental, doivent comparaître devant la justice indonésienne. Selon les Nations unies, qui ont administré le territoire après l'écrasante victoire du oui en faveur de l'indépendance, un millier de personnes ont été tuées.

L'indépendance du Timor oriental est effective depuis le 20 mai, date à laquelle l'ONU a remis le pouvoir à l'ancien chef de la guérilla, Xanana Gusmao.

Selon les Nations unies, qui ont administré le territoire après l'écrasante victoire du oui en faveur de l'indépendance, un millier de personnes ont été tuées.

EN BREF

Le train du progrès...

Londres (AFP) — Un trajet en train diesel de Londres à un port du pays de Galles dure 32 minutes de plus aujourd'hui qu'avec les locomotives à vapeur du début du siècle, selon la presse britannique, qui rapporte les nouveaux horaires estivaux. Les Britanniques qui partent de la gare londonienne de Paddington à destination du port de Fishguard, au pays de Galles, doivent aujourd'hui subir un voyage de cinq heures alors qu'en 1909, le même trajet de 435 kilomètres durait quatre heures et 28 minutes. Les locomotives diesel ne sont pas moins rapides que celles à vapeur mais la suppression du trajet direct entre les deux gares oblige désormais les usagers à attendre une correspondance de 36 minutes et à circuler dans des trains s'arrêtant plus fréquemment. La comparaison avec les trains à vapeur de l'ère édouardienne fait grincer des dents les Britanniques, qui ont vu leur réseau ferroviaire se dégrader depuis sa privatisation par le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher (1979-90).

Les représentants veulent armer les pilotes

Washington (AFP) — La Chambre des représentants a voté hier en faveur du port d'armes pour les pilotes américains lors des vols commerciaux, en dépit d'objections de l'administration Bush à ce sujet. Par 310 voix contre 113, la Chambre, à majorité républicaine, s'est prononcée pour ce port d'armes pour les pilotes volontaires, transportant des passagers, afin qu'ils soient en mesure de défendre leur appareil en cas d'attaque terroriste.

Suppléance en prison

Sarrebruck (Reuters) — Une femme a passé dix mois en prison à la place de sa sœur en se faisant passer pour elle avant que les gardiens de prison ne se rendent compte du subterfuge, a annoncé hier la police allemande. Le personnel pénitentiaire a réalisé qu'il détenait la mauvaise personne lorsque cette dernière n'est pas revenue d'une sortie autorisée, a expliqué le porte-parole de la police. «Apparemment, elle a décidé que cela l'ennuyait et elle n'est plus revenue», a-t-il ajouté. Selon les forces de l'ordre, la plus jeune, qui ressemble fortement à son aînée, aurait délibérément échangé les rôles avec sa sœur pour que cette dernière, qui purgeait une peine de prison pour fraude, puisse s'occuper de ses quatre enfants. La remplaçante, qui a utilisé de faux documents pour passer derrière les barreaux, pourrait maintenant retourner en prison pour usurpation d'identité.

Nouvelles manœuvres américano-philippines

Manille (Reuters) — De nouvelles manœuvres militaires «antiterroristes» communes à l'armée philippine et à des unités américaines se tiendront dans le courant de l'année et pourraient s'étendre à d'autres bastions de la rébellion musulmane liée au réseau al-Qaïda, a déclaré hier le ministre philippin de la Défense, Angelo Reyes. Ces manœuvres pourraient avoir lieu sur l'île de Jolo, dans l'archipel de Sulu, où des séparatistes musulmans retiennent en otages trois marins indonésiens depuis plus de trois semaines. Un millier de soldats américains, dont des unités des forces spéciales, sont déployés dans le sud du pays pour la première phase d'entraînement de l'armée philippine au combat dans la jungle et contre le «terrorisme». Ces exercices militaires ont pour théâtre l'île de Basilan, près de celle de Jolo.

Un projet de loi d'Ariel Sharon est qualifié de «raciste» par l'opposition

Le gouvernement propose d'empêcher les Arabes israéliens d'acheter des terres, après une action policière pour fermer les bureaux universitaires palestiniens

JEAN-PIERRE PERRIN
LIBÉRATION

Jérusalem — Fermeture par la police de bureaux universitaires palestiniens à Jérusalem-Est et approbation d'une loi sur la terre qualifiée par l'opposition de «raciste»: en 24 heures, par deux fois, le gouvernement d'Ariel Sharon a pris des initiatives qui ont suscité de violentes controverses en Israël.

Mardi, pas moins de 60 policiers ont mené un raid dans les locaux administratifs de l'université palestinienne al-Qods, qu'ils ont perquisitionnés avant de les fermer. Le ministre de la Sécurité intérieure, Uzi Landau, a accusé ces bureaux d'opérer «de manière illégale comme représentations de l'Autorité palestinienne dans un secteur sous souveraineté israélienne». Le président de l'université, Sari Nusseibeh, qui est aussi le responsable de l'OLP dans la partie arabe de la ville sainte et qui était en voyage en Grèce, a réfuté ces affirmations et annoncé qu'il ferait appel de la décision du ministre. Celle-ci a d'autant plus indigné les partisans de la paix qu'elle vise un partisan actif du dialogue israélo-arabe, lequel avait récemment dénoncé les attentats suicide, demandant à ses compatriotes d'y mettre fin. Il avait même pris l'initiative d'une pétition dans ce sens. Depuis, cet intellectuel, diplômé d'Oxford et d'Harvard, avait reçu des menaces de mort et vivait sous la protection de la police palestinienne.

Appel à Peres

Après la fermeture, l'ambassadeur américain en Israël, Dan Kurtzer, a fait savoir à Ariel Sharon qu'il lui était difficile de comprendre une telle décision. Le travailliste Yossi Beilin, ancien ministre de la Justice, a ajouté qu'elle témoignait des véritables intentions du premier ministre et prouvait qu'il ne pardonnerait jamais à quiconque, du côté palestinien, de chercher la paix. Et le négociateur palestinien Yasser Abed Rabbo a rappelé à Shimon Peres qu'il avait signé les accords d'Oslo, ce qui engageait Israël à protéger les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est et à «mettre fin aux mesures racistes prises par le gouvernement».

L'accusation de racisme, l'opposition de gauche, les partis arabes d'Israël et une large partie de la presse l'a reprise contre une proposition de loi réservant pour des raisons de sécurité la vente de terres du domaine public aux seuls juifs. Ce texte, approuvé par 17 ministres contre deux et une abstention au Comité ministériel des lois, a été présenté par le rab-



Hier, le premier ministre Ariel Sharon (à droite) a inspecté les travaux de construction d'une clôture près de Jérusalem en compagnie du ministre de la Défense, Benjamin Ben-Elizer (deuxième à partir de la gauche).

REUTERS

bin Haïm Druckman, député du Parti national religieux (représentant des colons, cinq députés sur 120). Il permet de contourner un arrêt prononcé en mars 2000 par quatre des cinq juges de la Cour suprême d'Israël, qui interdit toute discrimination entre Juifs et Arabes pour les ventes de terres domaniales. Celles-ci, selon l'Association pour les droits de l'homme en Israël (ACRI), représentent 93 % de l'ensemble du territoire israélien.

«Le traitement par l'Etat des citoyens arabes comme des ennemis jusqu'à preuve de contraire n'a pas sa

place dans une démocratie», a estimé l'ACRI. Dans un autre communiqué, Shimon Peres, qui n'avait pas participé au vote, a aussi dénoncé le texte de loi: «Le parti travailliste combattra de toutes ses forces cette décision raciste.» Le chef de l'opposition Yossi Sarid, qui dirige le parti de gauche laïc Meretz (dix élus), a renchéri: «Aucun autre gouvernement dans le monde démocratique n'aurait adopté une loi similaire. Ce texte raciste est une tache sur Israël.» Hier, le cabinet Sharon a fait savoir qu'il allait reconsidérer la proposition de loi.

Mission des Nations unies en Bosnie

Les États-Unis se trouvent de nouveau isolés au Conseil de sécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les États-Unis se sont retrouvés hier isolés lors d'un débat public du Conseil de sécurité sur la Cour pénale internationale (CPI), organisé après que Washington eut exigé une immunité pour ses ressortissants.

Premier à prendre la parole, l'ambassadeur du Canada, Paul Heinbecker, qui avait réclamé ce débat, a mis en garde contre tout compromis qui protégerait les Américains participant à des opérations de maintien de la paix d'éventuelles poursuites devant la CPI.

L'adoption d'une résolution dans des termes actuellement proposés par les États-Unis «pourrait mettre le Canada dans une position inédite en l'obligeant à examiner la légalité d'une résolution du Conseil de sécurité», a fait valoir M. Heinbecker.

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Dumisani Kumalo, s'est pour sa part inquiété des conséquences

que la position américaine pourrait avoir sur les opérations de maintien de la paix, dont il a souligné l'importance pour le continent africain.

«Ces succès sont maintenant menacés par un membre du Conseil de sécurité qui comprend mal et s'inquiète sans raison de la juridiction de la CPI», a dit M. Kumalo.

John Negroponte, l'ambassadeur des États-Unis, a réaffirmé l'importance que Washington accorde au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, soulignant toutefois que la situation juridique des effectifs participant à ces opérations était une «importante considération dans la décision des pays d'y contribuer ou non».

«Nous respectons les obligations des pays qui ont ratifié le traité de Rome [fondateur de la CPI] et nous avons essayé d'en tenir compte», a dit M. Negroponte. «Nous espérons, a-t-il ajouté, que les autres États, à leur tour, respecteront les inquiétudes que nous avons pour

nos ressortissants participant à des opérations de maintien de la paix.»

Près de 30 orateurs étaient inscrits pour ce débat qui devait s'achever en fin d'après-midi.

La question — avec celle, immédiate, du renouvellement de la mission des Nations unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), auquel les États-Unis ont mis un premier veto — devait ensuite revenir à huis clos devant le Conseil de sécurité.

Une solution — temporaire ou définitive — doit être trouvée avant lundi prochain, expiration du mandat de la MINUBH mais aussi d'une autre petite mission des Nations unies à Prevlaka, une péninsule entre la Croatie et la Yougoslavie.

S'ils n'obtiennent pas satisfaction sur l'immunité devant la CPI, les États-Unis menacent en effet de fermer toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU les unes après les autres au fur et à mesure que leur mandat arrivera à expiration.

Au Soudan, Washington recherche la paix... et du pétrole

Les États-Unis jugent positive mais encore insuffisante la coopération à la lutte antiterroriste des autorités de Khartoum, qui avaient autrefois accueilli Oussama ben Laden. Les Américains tentent de mettre fin à une guerre qui a fait deux millions de morts depuis 1983.

MOUNA NAÏM
LE MONDE

Khartoum — De mémoire de Soudanais, il y a bien longtemps que Khartoum n'avait pas fait l'objet d'un tel intérêt américain. Walter Kershner, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, s'y trouvait début juillet. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, vient d'accorder un semi-satisfecit au gouvernement soudanais pour sa coopération dans la lutte antiterroriste. Pour peu que Khartoum continue sur cette voie, promet Washington, le Soudan se verra rayé de la liste des États qualifiés de «terroristes»: évolution rarissime lorsque ladite liste a plutôt tendance à s'allonger depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001.

Pour un pays qui, entre 1991 et 1996, a abrité Oussama ben Laden et où l'ancien président Bill Clinton n'avait pas hésité à faire bombarder, en août 1998, une usine de produits pharmaceutiques accusée — sans preuve à ce jour — de fabriquer des composants d'armes chimiques, le chemin parcouru a quelque chose d'étonnant.

Chacun, à Khartoum, admet par ailleurs avoir été surpris par la célérité avec laquelle les États-Unis ont amené le gouvernement et les rebelles à signer — et à respecter — un accord de cessez-le-feu géographique limité. Aujourd'hui, Washington — qui, pendant des années, a mis le pouvoir soudanais en quarantaine, soutenant plutôt indirectement les rebelles — surveille d'un œil vigilant les négociations engagées à Nairobi (Kenya) entre le pouvoir islamiste et le Mouvement armé de libération des peuples du Soudan (SPLM-A) du colonel John Garang, qu'une guerre impitoyable, qui a déjà fait deux

millions de morts, oppose depuis 1983.

Nul ne se hasarde à critiquer le cessez-le-feu imposé dans la région des monts Nubas, dans le centre du pays, ni à regretter que Washington s'implique dans la recherche d'une paix au Soudan. Mais il n'est pas un seul Soudanais ou Occidental expatrié qui n'estime qu'en choisissant les monts Nubas, Washington a fait d'une pierre deux coups: d'une part, satisfaire les groupes de pression chrétiens aux États-Unis, pour lesquels la région des monts Nubas — à cause de la quarantaine à laquelle elle a été soumise pendant des années par les autorités — est devenue une sorte d'«icône» humanitaire; d'autre part, sélectionner la région la plus facile sinon à pacifier, du moins à neutraliser.

Intérêt pour le brut

D'un point de vue géopolitique, note Emmanuel Isch, qui dirige la mission de l'ONG canadienne Fellowship for African Relief, cela a quand même un sens: les monts Nubas sont en quelque sorte la porte de ce Sud qui est au cœur de la guerre; les États-Unis essaient de favoriser une certaine stabilité politique au Soudan, qui «devrait leur permettre d'abolir certaines lois qui les empêchent d'être impliqués dans les activités pétrolières».

De nombreux Soudanais sont eux aussi convaincus que le brut explique en grande partie — sinon en totalité — l'intérêt soudain porté par l'administration américaine à leur pays. Les gisements non encore explorés recèleraient, selon certaines informations, d'importantes réserves.

Et c'est précisément là, dans la région pétrolière de l'État de l'Unité, qu'ont lieu, depuis janvier, les combats les plus violents, les deux parties y ayant concentré d'importantes forces, «étant entendu que

c'est une guerre de pauvres des deux côtés», souligne un diplomate. L'armée soudanaise, en particulier, selon des sources concordantes, a mis à profit la trêve des monts Nubas pour transférer des troupes au sud. Depuis 1999, le Soudan exporte du pétrole à raison de 250 000 barils par jour, et le gouvernement a besoin de nouvelles ressources. L'enjeu est donc de repousser les rebelles pour rendre sûres de nouvelles zones d'exploitation et, pour le SPLM-A, d'empêcher une telle extension.

Un conflit complexe

Alors que, dans d'autres zones, l'armée a surtout recours aux bombardements aériens tandis que les milices locales sévissent au sol, les militaires, ici, sont en première ligne. Il y aurait déjà plusieurs milliers de morts des deux côtés, indique Pascal LeFort, chef de mission de Médecins sans frontières (MSF). Pour les populations civiles, la situation est très difficile. Dans ces zones, l'économie des familles est basée sur la culture du sorgho et l'élevage du bétail, «sans lequel on n'existe plus socialement. Or, aujourd'hui, le bétail est décimé», ajoute-t-il.

De l'avis de tous les vieux routiers du conflit soudanais, trouver un début de solution dans cette région relève de la gageure. Le conflit est beaucoup plus complexe et les enjeux beaucoup plus nombreux que ne le dit le cliché qui le réduit à une guerre entre Nord islamiste et Sud chrétien et animiste.

Commencées le 17 juin, les négociations qui se sont engagées à Nairobi ont ceci d'encourageant: contrairement aux multiples pourparlers qui les ont précédées depuis des années, elles sont entourées d'un black-out total et ont une durée imposée (cinq semaines). Le problème le plus épineux est la question de l'autodétermination du Sud. Le SPLM-A en fait une condition sine qua non de toute paix; de leur côté, les autorités soudanaises sont rétives et disent craindre qu'un tel processus ne mène, à terme, à la sécession.

É D I T O R I A L

Le pays au dos large

Comme en écho au premier ministre Jean Chrétien, l'ancien responsable du programme fédéral de commandites a joué la carte patriotique à plein cette semaine en répétant devant un comité des Communes que la situation de guerre dans laquelle s'est trouvé le pays ces dernières années justifiait qu'on contourné les règles d'attribution des contrats fédéraux. On pourrait sourire de cette bonne blague s'il n'y avait eu, du même coup, des millions de dollars en fonds publics détournés vers les poches des amis du parti.

Le scandale fouillis des commandites fédérales, sur lequel la lumière est loin d'avoir été faite, a rebondi mardi à Ottawa lorsque deux ex-directeurs du controversé programme, Charles Guité et Pierre Tremblay, ont témoigné à huis clos devant le comité permanent des Comptes publics. Les échanges ont porté sur les trois rapports identiques commandés à Groupaction Marketing entre 1996 et 1999, portant sur la visibilité du gouvernement fédéral au Québec et facturés séparément pour un coût total de 1,625 million.

Les témoignages se sont déroulés à huis clos, mais les députés de l'opposition, membres du comité, se sont fait un plaisir d'informer la presse du contenu des échanges. Il appert que M. Guité a invoqué la guerre contre les séparatistes pour expliquer qu'il avait dû prendre certaines libertés avec la loi dans l'attribution des contrats de commandite.

Cette affirmation est passablement dérangeante en soi car elle démontre à quel point le respect des règles assurant une gestion équitable des fonds publics tient à peu de chose. M. Guité, il n'est pas inutile de le rappeler, avait travaillé pour le bureau des relations fédérales-provinciales pendant la campagne référendaire de 1995, période au cours de laquelle les sociétés commanditées aujourd'hui sur la sellette ont également été très actives au Québec afin

de convaincre les Québécois de voter du bon côté le soir du 30 octobre. Leur travail a tellement plu au gouvernement fédéral que ce dernier a par la suite fait abondamment appel à leurs services, comme on le sait. Comme directeur du programme des commandites au ministère des Travaux publics, alors dirigé par Alfonso Gagliano, M. Guité n'aurait-il pas dû observer un devoir de réserve plutôt que de violer allégrement la loi?

L'autre question qui vient à l'esprit consiste à savoir pourquoi l'état de guerre supposé justifierait qu'on remplisse les poches de firmes amies du Parti libéral. Tout cela ne tient pas debout.

Les membres libéraux du comité des Comptes publics se sont empressés hier de voter l'ajournement de leurs travaux, comme s'ils pressentaient qu'avec chaque nouvelle déclaration, on s'approchait un peu plus de la tête du gouvernement. Les fonctionnaires interrogés hier n'ont pas voulu dire si oui ou non ils recevaient des consignes ministérielles. Tous les doutes restent donc non seulement permis mais, à la lumière des révélations des dernières semaines, indispensables.

Dans le cas des fameux trois rapports, la vérificatrice générale Sheila Fraser a déjà déclaré que toutes les règles d'attribution des contrats avaient été violées. Ses propos ont mené la Gendarmerie royale du Canada à annoncer une enquête devant porter sur les trois contrats identiques ainsi que plusieurs autres. Non seulement Groupaction mais un certain nombre d'autres firmes, très proches du Parti libéral, ont retiré des millions de dollars en commissions de programmes qui auraient pu être gérés sans intermédiaires.

Le nouveau ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a promis de faire disparaître les intermédiaires et de revoir l'ensemble du programme de commandites, qui représente 200 millions de dollars en cinq ans. Dans les circonstances, c'est un minimum auquel il faut applaudir tout en souhaitant que des événements qui comptent sur une aide fédérale pour survivre n'en fassent pas les frais. Déjà, une grande inquiétude règne au festival Nuits d'Afrique, qui ne mérite pas d'être pénalisé.

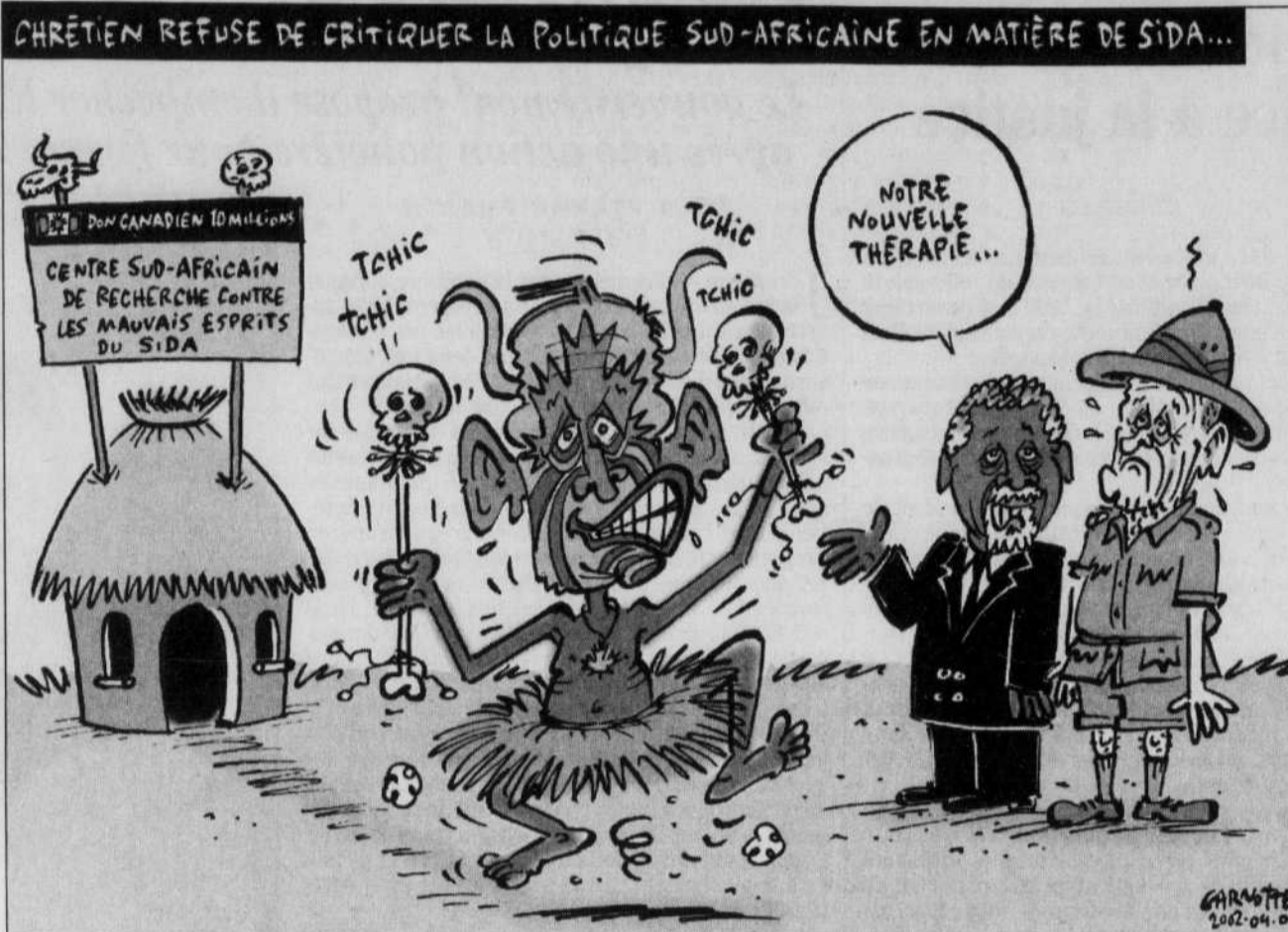
Mais au delà des propos rassurants de M. Goodale, c'est le premier ministre lui-même qui doit donner le ton. Sinon, rien ne changera au royaume passablement pourri de M. Chrétien, qui ne pourra pas toujours s'en tirer avec une pirouette et l'air de prendre toutes ces dénonciations avec un grain de sel. L'heure n'est plus au badinage. Les électeurs sont de plus en plus désabusés.

Si le premier ministre plaçait réellement l'intégrité au-dessus de tout, il accepterait la mise sur pied d'une commission d'enquête publique qui permettrait de connaître l'ampleur des malversations. Les demi-mesures annoncées ces dernières semaines dans le but de calmer l'opposition ne changent rien à un système conçu pour récompenser les amis du régime.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE 09-04-2002

LETTRES

Avant de choisir

Depuis quelques semaines, le Parti libéral du Canada vit une véritable course au leadership. Et il y a fort à parier que nous en avons pour quelques mois encore. Le présent exercice donne toutefois lieu à un phénomène bien particulier. Pour plusieurs militants du PLC, Paul Martin serait un sauveur, le sauveur des libéraux canadiens. Un peu comme Jean Charest l'a été pour le PLQ en 1998, quoi!

L'opération de séduction des militants libéraux par l'ancien ministre des Finances doit cependant être tempérée par quelques éléments de notre histoire politique. Parce que si l'histoire ne se répète pas, il arrive qu'elle bégaie.

En 1984, Pierre Elliott Trudeau réfléchit à son avenir politique. À la suite d'une longue promenade dans la neige, il décide de tirer sa révérence à la vie publique. Il faut alors lui trouver un remplaçant. Jean Chrétien et John Turner sont alors les deux principaux candidats dans la course au leadership des libéraux. Durant cette course, nombreux seront les militants à se ranger avec enthousiasme derrière l'ancien ministre des Finances qu'était John Turner. Tiens, tiens, un autre ancien ministre des Finances... Quelques mois plus tard, les libéraux essaieront la pire défaite électorale de leur histoire.

Quelques années plus tard, en 1993, les militants progressistes-conservateurs composent avec une situation similaire. Brian Mulroney s'en allant, Kim Campbell et Jean Charest se lancent fiévreusement à sa succession. On assiste alors à une vague rose, la couleur de la campagne de Mme Campbell. Plusieurs observateurs de la scène politique croyaient alors que celle qui succéderait à Brian Mulroney pourrait conserver le pouvoir. Elle allait cependant mener son parti à la catastrophe. Un peu com-

me le PLC en 1984, le PC encaisse la pire dégelée de son histoire en 1993.

Tout cela pour dire que la formule des «sauveurs» peut être bien attrayante pour des militants en manque de sensations. Il est plaisant de se ranger derrière ces créatures politiques auxquelles la fortune politique semble sourire. Le soir des élections, ce sourire se transforme parfois en moue.

Paul Martin est sûrement un type bien. Mais pour quelle raison — autre que celle d'occuper le 24 Sussex Drive — souhaite-t-il à tout prix remplacer Jean Chrétien? Après tout, si Paul Martin était habité par ces bonnes idées qui parsèment le programme de ces grands chefs qui soulèvent les foules, pourquoi ne les a-t-il pas offertes durant les années où il a été ministre des Finances? Aurait-il choisi de ne pas les dévoiler afin qu'elles puissent lui servir le moment venu? Si tel est le cas, bonsoir l'esprit d'équipe!

Il faut cependant s'interroger sur la cohérence qui anime les partisans de Paul Martin. Comme on le sait, plusieurs militants du PLC sont aussi membres du PLQ. Plusieurs, parmi ces derniers, se rangent massivement derrière l'ancien ministre des Finances. Nous pourrions donc demander à ces militants pourquoi ils souhaitent remplacer un chef passionné et victorieux — Jean Chrétien — au moment même où ils refusent d'envisager le remplacement d'un chef qui a oublié sa ferveur et qui perd ses élections, soit Jean Charest?

Pour un libéral, Jean Chrétien est un chef exceptionnel. Il est le premier chef libéral à avoir remporté trois élections successives depuis William Lyon Mackenzie King. Et tout indique que dans l'état actuel des partis qui forment l'opposition à la Chambre des communes, les libéraux pourront facilement remporter le pro-

chain scrutin. Jean Chrétien n'est donc en rien un handicap pour le PLC. Bien au contraire.

Qu'à cela ne tienne: remplacer une formule gagnante par une formule qui n'a pas été mise à l'épreuve ne relève certainement pas de la sagesse politique. Par le passé, les partis politiques ont tenté — sans succès — d'emprunter cette voie. Il serait tout simplement bête de répéter ce pattern.

Marc Nadeau
Sherbrooke, le 9 juillet 2002

Erreur de «gestion culturelle»?

Qu'on se le dise et qu'on le dise à haute voix: les musiciens de jazz existent à Montréal. Ils sont inspirés, talentueux, virtuoses, étonnants. Comment se fait-il, alors que Montréal est l'hôte d'un grand rassemblement international de jazz, que les artistes d'ici doivent se produire dans un réseau alternatif avec des moyens de misère? En écoutant la prestation du fabuleux pianiste Jean Beaudet et de son trio, la comparaison s'établissait avantageusement, dans mon esprit, avec de grands noms de l'industrie qui reçoit l'autre festival. Cette comparaison n'enlève rien à l'originalité qui fait de Beaudet un artiste à part entière.

On pourrait dire la même chose de René Lussier, Jean Derome et plusieurs autres. Comment se fait-il que l'Off-Festival, qui se consacre à la promotion des artistes de jazz québécois, n'obtienne pas un meilleur soutien financier de la part des gouvernements? Erreur de «gestion» culturelle? Ou bien faut-il encore attendre de l'extérieur la reconnaissance de nos propres artistes?

Louise Morand
Musicologue
Juillet 2002

LIBRE OPINION

L'ADQ doit sa popularité à son penchant décentralisateur

Bravo pour la lucidité de cet homme capable de voir les bons coups de l'interventionnisme étatique tout en voyant aussi ses faiblesses actuelles

JEAN-PIERRE MARCEAU

Enseignant à Saint-Lazare-de-Bellechasse

Le commentaire de Pierre Pichette récemment publié (*«L'ADQ... une fraîcheur glaciale»*, *Le Devoir*, les 6 et 7 juillet 2002) tente de montrer que l'ADQ est l'option des désabusés, des déçus et des naïfs qui ne veulent plus contribuer à l'avenir de la société québécoise. En y voyant le résultat d'une société qui s'individualise, qui n'analyse plus, qui, à la limite, se contente de voter sous le coup de l'émotion ou du *feeling*, l'auteur considère que l'engouement pour l'ADQ est le signe d'un désengagement des individus par rapport à la vie collective. Ces propos fortement paternalistes, méprisants pour les adhérents au parti de Mario Dumont, reposent sur des postulats caricaturaux.

Méprisant pour les citoyens qui demandent à participer davantage au bien-être de leur milieu et de leur communauté ainsi qu'à la qualité de vie de leur famille, le commentaire de M. Pichette l'est volontiers. D'abord, l'auteur dresse un portrait de l'avenir politique et social québécois pessimiste et caricatural où les membres de notre société sont uniquement guidés par le vite-fait, incapables de juger de ce qui est bon pour eux à court et à long terme.

Partant d'une proposition de départ grossière et sans fondement qui associe la montée de l'ADQ à un besoin de désengagement collectif (*«[au] Québec notamment, souvent sous l'influence miroitante des nantis, de plus en plus de citoyens ne veulent plus collaborer»*), l'analyse de M. Pichette fait fausse route. Si les Québécois veulent davantage de liber-

té d'action, moins de réglementation uniformisée et nationale et une décentralisation des ressources financières vers les milieux régionaux, vers les services directs et, bien sûr, vers leurs poches, c'est qu'ils veulent avoir le pouvoir relié à leurs responsabilités de membres d'une collectivité.

Je ne fais pas ici de généralisations en parlant des Québécois, car certains croient encore que l'État centralisé doit être la pierre angulaire de notre vie collective, mais les propos que j'ai entendus en faisant du porte-à-porte dans Berthier lors de l'élection partielle s'approchent de la vision décentralisatrice que propose l'ADQ.

Le commentaire de Pierre Pichette tente de jeter de la poudre aux yeux à ceux qui hésitent à amorcer le virage vers la décentralisation. Il associe cette idée grandissante à une désresponsabilisation collective. C'est pourtant tout le contraire. Les gens tiennent à ce que le pouvoir se rapproche d'eux par des initiatives soutenues localement et régionalement. Plutôt que de voir le gouvernement y aller d'initiatives coûteuses qui visent l'uniformisation et le nivellement par le bas des services, résultant en un endettement collectif perpétuel peu importe les besoins des régions, des familles, des femmes et des enfants, l'ADQ propose plutôt l'adaptation, la souplesse et la proximité à travers diverses mesures et différents moyens qui, je le concède, sont encore à débattre, et c'est tant mieux.

D'ailleurs, voilà la force de l'ADQ de Mario Dumont: avoir réussi à interpeller les Québécois sur autre chose que le débat national. L'État-provident-

ce qui nous sauve de tout, le député qui joue les héros, les gens y croient de moins en moins. La force collective, image de la solidarité québécoise, prend sa source entre autres dans les groupes communautaires, les maisons des jeunes et de la famille ainsi que les partenariats entre les entreprises et les gouvernements. L'efficacité provient de la proximité, autrefois promue par le PQ.

Très loin de la pensée magique de la facilité telle que le propose ce commentaire, l'ADQ ouvre la voie de la responsabilisation de chacun pour l'avenir de tous, ce qui passe par la fin de la pensée du «achetez maintenant et faites payer les autres plus tard». Loin d'évacuer les acquis ou de les dogmatiser, le parti de Mario Dumont souhaite les actualiser en fonction des enjeux d'aujourd'hui et de demain, comme l'exprimait Claude Castonguay, en espérant une plus grande participation individuelle pour assurer un financement durable du système de soins de santé afin de faire face au vieillissement de la population.

Bravo pour la lucidité de cet homme capable de voir les bons coups de l'interventionnisme étatique tout en voyant ses faiblesses actuelles.

En citant Pierre Pichette, le sommet de l'arrogance et de la suffisance de ses propos est atteint à la fin de son commentaire. Il présente sa perception des jeunes autant dans les établissements scolaires qui valorisent, à son avis, les «réponses courtes et décisives alors que tout est compliqué» et la participation des jeunes eux-mêmes à la vie sociale «des diplômés à demi informés, qui ont un engagement collectif naïf et tiède, qui sont imbibés de

l'esprit de compétition».

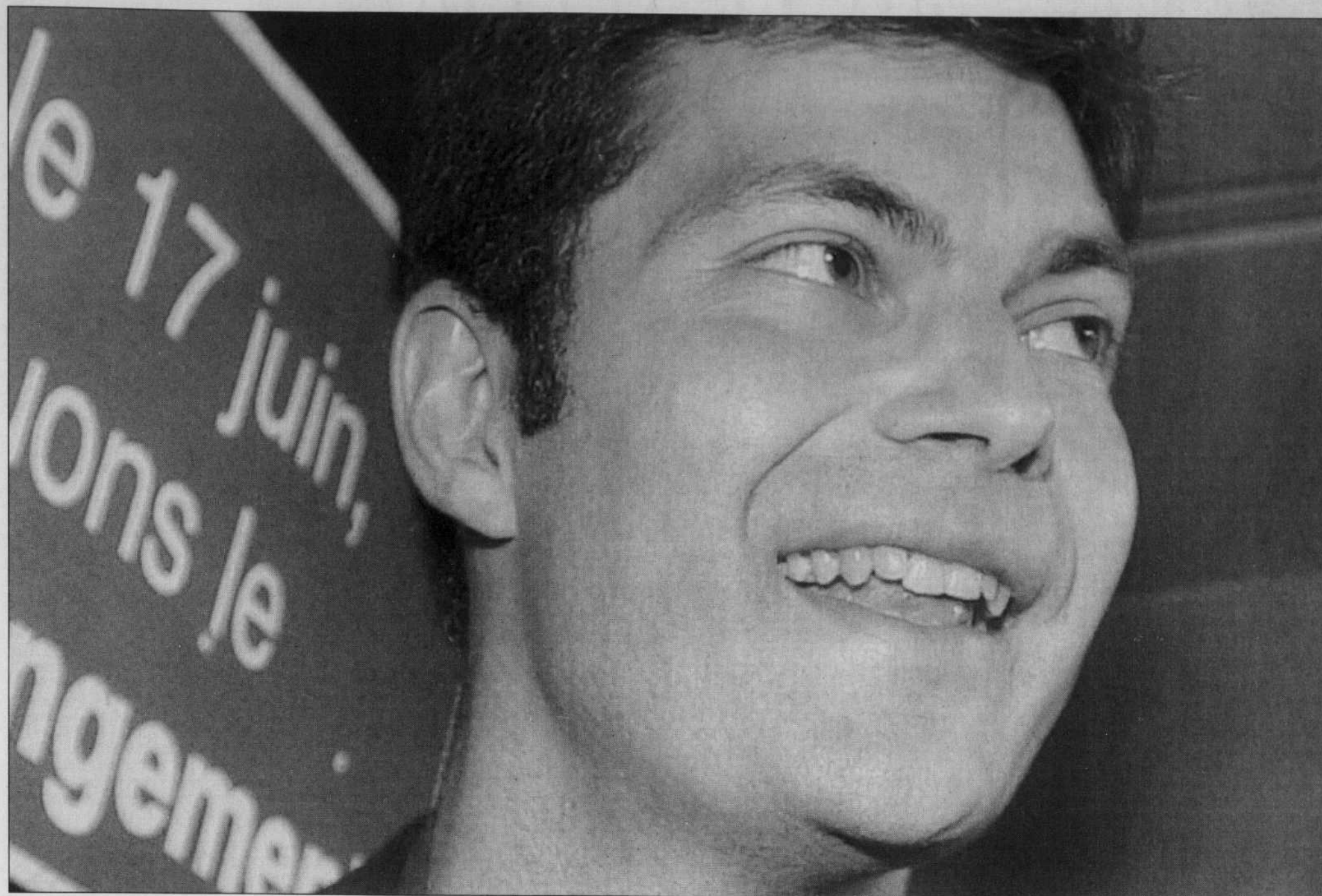
M. Pichette doit voir que les jeunes, quand on leur donne le soutien et les ressources nécessaires, sont les premiers à chercher à protéger l'intérêt de leurs proches et de leur région. En plus, contrairement à ce qu'il avance, les élèves travaillent de plus en plus en groupe coopératif dans nos écoles, plus que jamais de jeunes gens s'investissent dans des activités bénévoles et des groupes d'entraide, les enseignants délaissent heureusement les cahiers d'exercices, les examens strictement objectifs et les recettes d'apprentissage toutes faites afin de développer l'esprit d'analyse!

En somme, si ce ne sont pas tous les citoyens qui regardent, comme lui et moi, les débats à l'Assemblée nationale ou qui s'intéressent à tous les enjeux sociaux et économiques, tous veulent participer à l'essor de leur milieu et de leur région ainsi qu'au bien-être de leur entourage. C'est pour cette raison que plus le citoyen aura de l'influence et du pouvoir en ce qui le concerne, lui et les siens, plus il s'engagera dans sa communauté.

Il faut tourner le pouvoir de décision et les ressources davantage vers les instances plus petites comme l'hôpital, la municipalité, l'école, le quartier, les groupes communautaires et la famille. Ces milieux de décision sont capables de s'ajuster rapidement en fonction des besoins exprimés par le citoyen ou les régions. Plus question d'uniformiser et de standardiser mais plutôt d'adapter, de diversifier et de différencier. Loin d'être irresponsable, la vision de l'ADQ renforce l'engagement de tous et chacun.

IDÉES

L'Action démocratique du Québec



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il ne s'agit pas d'affirmer que Mario Dumont est un nouveau Maurice Duplessis ou que l'ADQ est un clone contemporain de l'Union nationale mais plutôt que ces deux formations politiques auront à des époques différentes su séduire un électoralat au demeurant similaire.

Un tiers parti en quête de pouvoir

L'ADQ, sans égard à son orientation socioéconomique, capitalise sur le retour de l'idéologie du changement dans le paysage politique

OLIVIER DE CHAMPLAIN

Étudiant à la maîtrise
à l'École des hautes études commerciales

ALAIN-G. GAGNON

Professeur titulaire au département de science
politique de l'université McGill
et actuellement chercheur principal invité
à l'Institut de recherche en politique publique

LUC TURGEON

Candidat au doctorat en science politique
à l'université de Toronto

Les analystes de la scène politique québécoise ont rivalisé d'audace au cours des dernières semaines pour décrire la montée en popularité de l'Action démocratique. Revenant certains des clichés les plus écoulés de l'histoire contemporaine québécoise, on a parlé d'une nouvelle révolution tranquille, d'une ère nouvelle où rien ne sera plus jamais pareil au pays du Québec, voire de l'apparition d'un discours politique inédit sur la scène politique québécoise.

D'autres analystes sont même allés jusqu'à inscrire la pensée politique et sociale du chef adéquist dans la riche tradition humaniste québécoise et de ses principaux représentants tels Fernand Dumont, André Laurendeau, Pierre Vadeboncoeur et Jacques Grand'Maison. On est en mesure de douter de la pertinence d'une telle comparaison lorsqu'on constate que l'ADQ propose la mise en place de politiques publiques qui vont fréquemment à l'encontre des réformes que proposent ces grands intellectuels dans leurs écrits.

Avant l'éminent «grand soir» où le Québec se débarrassera des «vieux partis», les analystes de la société québécoise auraient intérêt à délaisser l'hyperbole. En effet, après tout, il y a actuellement au Québec un phénomène important à disséquer et à mettre en contexte: la montée en popularité d'un tiers parti qui remet en question non seulement le «modèle québécois» de gouvernement et de développement économique mais plus profondément la culture et le discours politique de la période qui a suivi la Révolution tranquille.

Retour vers le futur?

Les défaites du Parti québécois surprennent par leur ampleur dans trois des quatre comtés où des élections partielles se sont tenues en juin dernier. Les pertes par rapport aux élections générales de 1998 se situent dans une fourchette de 24 à 29 % selon les circonscriptions, et même dans le comté de Lac-Saint-Jean, le recul est tout aussi important, se situant à 28 %. Ces résultats surprennent d'autant plus en regard du bilan économique impressionnant du gouvernement. Certes, il y a eu des ratés à Emploi Québec, mais il y a eu d'excellents résultats au chapitre de la création d'emplois dans les secteurs de pointe, une meilleure insertion dans l'économie continentalisée et l'atteinte et le maintien du déficit zéro.

Quant à elle, la faiblesse du Parti libéral du Québec dans ces comtés à majorité francophone est déstabilisante pour son chef, Jean Charest, et ses lieutenants, qui ont sillonné la province dans tous les sens, rencontré à peu près tous les édiles municipaux, pris le pouls de la population sur des sujets aussi divers que les fusions municipales, la santé, l'éducation et les transports. Qu'à cela ne tienne, l'électorat francophone, et probablement même allophone dans le comté de Vimont, lui a fait la gueule. Les pertes du parti par rapport aux élections provinciales de 1998 sont moins substantielles que pour le PQ mais demeurent inquiétantes puisqu'elles confirment que son déclin se confirme auprès de cet électoralat (les pertes fluctuant entre 2 et 10 % selon les comtés).

Comment expliquer la montée dans les sondages du parti personnalisé par Mario Dumont? Dans le registre de la psychologie populaire, certains ont affirmé que toutes les mères du Québec auraient souhaité l'avoir pour gendre. On a dit qu'il apportait avec lui un courant d'air frais et qu'il semblait vraiment à l'écoute des citoyens. D'autres ont rapporté que le chef de l'ADQ avait eu l'audace de proposer la fin des escarmouches fédérales-provinciales avec sa proposition de moratoire sur la question constitutionnelle (tout en expliquant le déclin du Parti libéral par son manque de véritable option constitutionnelle). D'autres en ont fait le porte-étendard de la jeunesse québécoise, bien que ce parti tire profit d'un appui important des baby-boomers que l'on associe habituellement au Parti québécois, et ce, même si ce dernier récolte le plus d'appuis auprès des 18-30 ans.

Les explications que l'on donne à l'heure actuelle au sujet de la montée de l'ADQ et de ses répercussions potentielles, bien qu'elles ne soient pas à rejeter totalement, gagneraient à s'enrichir d'une perspective historique. En effet, paradoxalement, ce n'est pas une ère nouvelle qu'il s'agit d'expliquer mais un retour en arrière, qui ramène le Québec à un style politique, à une configuration de l'échiquier sociopolitique qui ont beaucoup en commun avec le Québec des années 50.

Soyons clairs: il ne s'agit pas d'affirmer que Mario Dumont est un nouveau Maurice Duplessis ou que l'ADQ est un clone contemporain de l'Union nationale mais plutôt que ces deux formations politiques auront à des époques différentes su séduire un électoralat au demeurant similaire.

Le programme de l'ADQ, comme celui de l'Union nationale, a un parti pris pour les régions plutôt que pour la métropole (le programme de l'ADQ est pratiquement muet au sujet du développement de Montréal), pour les intérêts des entrepreneurs locaux plutôt que pour les moins nantis, pour la famille comme centre de la vie collective plutôt que pour les groupes d'intérêts socioéconomiques, pour l'initiative individuelle plutôt que pour la solidarité. Au chapitre du discours, l'ADQ ne propose pas tant une nouvelle révolution tranquille qu'une contre-révolution tranquille renouant avec un certain populisme québécois, représenté entre autres dans les années 60 par le Crédit social. Ce parti s'était démarqué en se fai-

sant le défenseur d'une prétendue majorité silencieuse — aujourd'hui, il s'agit pour l'ADQ de se faire le défenseur de la classe moyenne — pour dénoncer les groupes particuliers.

L'expérience ontarienne sous Mike Harris nous apprend cependant que gouverner en fonction de la majorité silencieuse, au nom du «sens commun», est susceptible de provoquer des conflits importants lorsqu'on stigmatise des groupes particuliers, qu'il s'agisse des fonctionnaires, des moins nantis ou des travailleurs syndiqués.

Les porte-parole de l'ADQ, au nom de la transparence dont ils disent se faire les champions, se doivent d'être explicites à propos de la façon dont le parti entend éviter la polarisation qui a marqué les réformes de l'État en Ontario et actuellement en Colombie-Britannique.

La force de l'idéologie du changement et le mirage du centre politique

Les causes du retour à ce discours politique sont complexes. L'ADQ, comme l'Union nationale pour la plus grande partie des années 50, profite paradoxalement d'une conjoncture socioéconomique avantageuse où les citoyens de la classe moyenne sont moins préoccupés par la perte potentielle de leurs emplois et, par conséquent, par la question sociale. Dans cette perspective, un discours insistant sur la baisse des impôts et le désengagement de l'État peut paraître séduisant aux yeux d'une portion significative de l'électorat.

Si les Québécois ne sont pas nés sociaux-démocrates, il ne sont pas non plus devenus néoconservateurs du jour au lendemain. La plupart des électeurs ne sont pas informés du programme de l'ADQ et, comme l'ont affirmé bon nombre de commentateurs de l'actualité québécoise, ils voient dans la popularité soudaine de l'ADQ un cri de révolte de la classe moyenne. Pourquoi l'ADQ bénéficierait-elle de cet engouement subi? Après tout, le Parti libéral du Québec propose entre autres, depuis quelques années déjà, un allègement significatif du fardeau fiscal des contribuables.

Dans la montée de l'ADQ, il y a en fait, malgré la différence des projets, un parallèle direct à établir avec les premières années qui ont suivi la Révolution tranquille. Écrivant dans la foulée des réformes du gouvernement Lesage, le regretté sociologue Marcel Rioux parlait de l'engouement des Québécois de l'époque pour ce qu'il appelait l'idéologie du changement. Fatigués d'être gouvernés par un parti et des personnes qui avaient été au pouvoir pendant plus de 15 ans, ils avaient rejeté le passé pour embrasser les promesses d'un renouveau collectif.

L'ADQ, sans égard à son orientation socioéconomique, capitalise sur ce retour de cette idéologie du changement dans le paysage politique. Vite, de nouveaux acteurs, et ce, peu importe leurs qualifications, peu importe si le projet qu'ils portent détonne avec le paysage politique.

Dans ce contexte, l'ADQ profite également d'une erreur majeure de stratégie du Parti québécois et du

Parti libéral, stratégie que l'on pourrait qualifier de mirage du centre politique. Ces deux partis qui ont longtemps ignoré l'ADQ ont cru que la meilleure façon de conserver le pouvoir ou encore d'y accéder était de se situer résolument au centre de l'échiquier politique (qu'il soit légèrement à gauche ou à droite) et de tabler sur la crainte des électeurs en ce qui a trait aux changements brusques.

Le Parti québécois, en voulant plaire à tous, en tentant d'éviter d'être trop souverainiste ou encore trop à gauche, s'est à la fois coupé de sa base électorale et rapproché, aux yeux de nombreux électeurs, des politiques proposées par le Parti libéral. Ce dernier, malgré son bon score lors des élections de 1998, a atténué le caractère plus polémique de son discours, en particulier par rapport à la transformation de l'État-providence. Ce faisant, il ne peut se présenter, pour un certain électoralat plus conservateur, comme une véritable solution de rechange au parti gouvernemental.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler les difficultés connues par le Parti progressiste-conservateur sur la scène fédérale. En effet, celui-ci, après avoir obtenu deux mandats majoritaires en 1984 et en 1988, a été pour l'essentiel balayé de la carte électorale. Une fois venu le moment des élections générales de 1993, les Canadiens ont exprimé leur insatisfaction et les militants, quant à eux, ont tourné le dos au PCC, ne se reconnaissant plus dans ce parti qui, en moins d'une décennie, était devenu «un deuxième Parti libéral». Les stratégies du parti ne s'attaquaient pas à perdre cette base partisane; or les militants devenus orphelins d'un parti qu'ils avaient contribué à construire de longue date ont simplement quitté le bateau pour aller leur dévouer sur des partis régionaux.

Plus que jamais donc, surtout si la question existentielle québécoise ne se pose plus dans les mêmes termes qu'en 1976, il importe pour les Québécois qu'ils se fassent proposer des choix marqués entre les programmes de parti plutôt que de se satisfaire d'emballage différents. Opter pour le centre, ce serait conduire les Québécois dans une impasse politique tout en limitant leurs choix de citoyens.

Il importe également de faire œuvre de prudence dans la valorisation de l'idéologie du changement. Fernand Dumont rappelait à quel point l'obsession du changement qu'avait entraînée la Révolution tranquille avait en partie coupé les Québécois de leur passé et mené à certaines réformes sans doute nécessaires mais parfois animées d'un radicalisme qui créait des innovations aux effets malencontreux (on pense entre autres à certains dérapages dans la réforme de l'éducation).

Au cours des 40 dernières années, les Québécois, malgré certains problèmes avec lesquels toutes les sociétés occidentales sont aux prises, ont construit un système de protection sociale qui fait l'envie de bon nombre de citoyens du reste du Canada et du monde occidental. Il y a là un héritage séculier et progressiste qui peut sans doute être repensé ou encore réaménagé en fonction de nouvelles circonstances socioéconomiques mais qui ne mérite certainement pas d'être balayé simplement pour essayer de «nouvelles façons de faire», qui, dans d'autres provinces ou d'autres États, ont eu des conséquences dévastatrices sur le tissu social.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque: Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MÉNOPAUSE

SUITE DE LA PAGE 1

ment du risque d'accidents cérébrovasculaires de 41 % et de crises cardiaques de 29 % chez les femmes traitées comparativement à celles se voyant administrer un placebo. Des chiffres préoccupants qui sont loin d'être compensés par les quelques effets bénéfiques qui ont néanmoins été observés, commentent les auteurs de l'article relatant cette vaste étude dans le JAMA. L'hormonothérapie a en effet entraîné une diminution de 24 % des fractures osseuses et de 37 % du cancer du colon et du rectum.

«Les conclusions de cette étude visent plus spécifiquement les traitements hormonaux de très longue durée à des femmes plus âgées», indique le Dr Pierre Fugère, gynécologue-obstétricien qui dirige une clinique sur la ménopause au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), pavillon Saint-Luc. «Or nous ne prescrivons généralement l'hormonothérapie de remplacement que pour une brève période d'environ cinq ans, qui dépasse rarement dix ans. Habituellement, les symptômes de la ménopause que l'on désire éliminer par cette thérapie disparaissent spontanément dans les quatre à cinq premières années de la ménopause.»

Les résultats de l'étude «remettent en cause la durée de prescription de la thérapie hormonale»

Au Québec, près de 40 % des femmes reçoivent des hormones au début de leur ménopause, précise le spécialiste. Et seulement 5 à 10 % poursuivent une hormonothérapie de remplacement au-delà de cinq ans.

Le Dr Claude Fortin, président de l'Association des gynécologues-obstétriciens du Québec, admet que les résultats de l'étude «remettent en cause la durée de prescription de l'hormonothérapie. Ces données suggèrent de pratiquer une sélection encore plus judicieuse des patientes qui tireraient réellement des bénéfices de ce traitement», souligne le médecin, telles que les femmes souffrant de graves insomnies ou de fatigue exhaustive, par exemple.

Il n'est désormais plus question de prescrire l'hormonothérapie pour prévenir les maladies cardiaques. De toute façon, il existe beaucoup d'autres médicaments capables d'assurer cette fonction, souligne le Dr Fugère.

«Compte tenu de ces nouveaux résultats, nous serons moins portés à prescrire l'hormonothérapie à long terme, affirme-t-il à son tour, à moins de problème particulier comme une atrophie vaginale sévère chez une personne plus âgée. Mais encore là, on pourra envisager un traitement local comme une crème vaginale.»

«Même si le traitement hormonal est probablement sans risque pendant les cinq premières années suivant la ménopause, l'état des patientes doit être réévalué chaque année afin de soupeser les bénéfices et les risques pour chacune», prévient-il finalement.

Les deux médecins sont catégoriques, ils n'arrêteront pas de prescrire des hormones de remplacement à leurs clientes dont la vie est complètement bouleversée en raison de certains symptômes dévastateurs de la ménopause.

Rectificatif

Dans notre texte d'hier sur la poursuite intentée contre la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) par une famille de Québec pour le décès de leur père, nous avons erronément attribué le prénom de Robert à la victime alors qu'il s'agit de Bernard Tremblay. Nous aurions dû préciser également que seule la mère était présente à la conférence de presse et que le décès est survenu deux mois après la chirurgie. Toutes nos excuses à la famille et à nos lecteurs.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le tableau le plus cher de tous les temps



RÉCEMMENT redécouvert, Le Massacre des innocents de Pierre Paul Rubens est devenu hier le tableau le plus cher de tous les temps, lors d'une vente aux enchères chez Sotheby's, à Londres. Les experts s'attendaient à ce que le tableau du maître flamand trouve preneur à moins d'une dizaine de millions de dollars. Il a plutôt été vendu pour la somme faramineuse de près de 77 millions \$US, soit plus de 100 millions de haards.

PHARMACIE

SUITE DE LA PAGE 1

obligatoires pour tous les diplômés issus des autres provinces. Le problème, c'est que le premier est offert en septembre à l'Université de Montréal alors que le second ne l'est que la session suivante. Le rythme lent de moins de quatre heures de cours par semaine constitue pour elle une vraie perte de temps.

Sharon Abitbol complètera fin août un stage de 12 semaines à Cornwall, en Ontario. Cependant, afin de se conformer aux normes québécoises, elle devra en faire un second d'une durée de 600 heures en territoire québécois, a-t-elle aussi appris. «Je ne pourrai pas commencer mon stage avant mai 2003. Ça va me prendre plus d'un an avant d'obtenir mon diplôme du Québec», ajoute-t-elle.

«Pendant ma dernière année à Toronto, j'ai été sollicitée par plusieurs grandes chaînes de pharmacies aux États-Unis, qui m'ont proposé des postes là-bas. J'ai refusé parce que je voulais retourner au Québec et m'installer ici après mon mariage, en juin dernier. C'est avec ces entraves que le Québec pousse les étudiants à aller s'installer ailleurs», déplore-t-elle.

Jacques Gendron, premier vice-président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, reconnaît sans peine que la situation doit être corrigée, d'autant plus que la qualité des cours donnés à l'université de Toronto ne peut être remise en question.

Des règles similaires s'appliquent toutefois aux diplômés québécois qui décident de pratiquer dans une autre province. Ces règles sont encore plus sévères pour ceux qui optent pour les États-Unis. Même si la connaissance de la langue française et celle de la législation québécoise sont incontournables, l'ordre professionnel est déterminé à trouver

un moyen d'accélérer le processus pour les diplômés des universités ontariennes. Le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Paul Fernet, entend d'ailleurs examiner plusieurs scénarios et discuter de la question avec son homologue ontarien lors d'une rencontre prévue début août.

«Le problème, c'est que [ces personnes doivent] suivre ces cours en même temps que les étudiants réguliers. Nous voudrions créer un cours sur mesure, spécifique aux adultes et qui pourrait se faire en deux ou trois semaines. Idéalement, nous aimerions jumeler le stage de jour à des cours du soir», explique M. Gendron.

Peu d'étudiants des autres provinces savent qu'ils peuvent bénéficier d'un stage écourté si leur superviseur constate que le diplômé a déjà toutes les compétences requises pour exercer la profession, signale M. Gendron.

Ces contraintes sont d'autant plus frustrantes pour les diplômés qu'elles sont imposées alors que les pharmacies à l'échelle du pays souffrent d'une pénurie importante de professionnels dans ce domaine. Selon un sondage Ipsos-Reid publié en mars dernier, le Canada aurait besoin de 2000 pharmaciens supplémentaires, une pharmacie sur deux n'ayant pas réussi à pourvoir ses postes vacants l'an dernier. Au Québec, les besoins sont évalués à 400 pharmaciens, dont 90 dans les établissements de santé.

Jacques Gendron évoque plusieurs raisons pour expliquer ce phénomène: augmentation du nombre de pharmacies, heures d'ouverture prolongées, féminisation de la profession et embauche accrue par l'industrie pharmaceutique. De plus, le nombre d'ordonnances de médicaments connaît une hausse de 7 à 10 % par année, note M. Gendron, ce qui signifie que leur nombre double tous les sept ans.

DRAGON

SUITE DE LA PAGE 1

an, celle-ci fournit tous les produits de la région nécessaires aux hommes de la brigade: soja (et fromage de tofu), porc, bœuf, chèvre, poulet, œufs, huile, 150 tonnes de blé (pour le pain et les nouilles) et 500 tonnes de légumes...

Sous tous rapports, il faut le dire, cette caserne fait ringard. On nous a bien montré la salle d'informatique, où des soldats tapent n'importe quoi sur leur clavier. On nous a montré les dortoirs propres, les lits au carré, avec la casquette d'uniforme posée sur la couette (seul endroit où la mettre, l'armoire du soldat étant d'une incroyable exigüité).

Mais la brigade n° 196 semble pratiquer beaucoup plus les pompes que la guerre moderne. Les armements à infrarouge ou au laser des armées de l'Ouest semblent inconnues ici, et les grandes manœuvres n'ont lieu que tous les deux ans. Il est vrai que la prochaine mission de l'infanterie chinoise pourrait consister à contrôler certaines villes si celles-ci s'aventuraient à réclamer plus de liberté que le pouvoir n'est disposé à en lâcher aujourd'hui.

Des avions obsolètes

Vingt kilomètres plus loin, dans la plaine de Hebei, se trouve la division aérienne n° 24, chargée de la défense de 50 millions d'âmes. Pour cette mission, elle ne dispose que de 70 appareils, sagement alignés au bord du tarmac. Ils sont souvent désuets, comptant 20 ans de service. Ces F7 et F8, copies chinoises des Mig russes, ruineux en carburant et en entretien, sont technologiquement dépassés, devant compter à l'atterrissage sur un parachute de queue, faute de système de freinage correct.

Au hangar d'entretien, un F8 sur cales laisse voir un trou béant de tôles arrachées et froissées sous son nez. Le train avant a disparu: atterrissage raté. Qu'importe: on répare tout, toujours, faute d'avoir les moyens de remplacer. Avec ce matériel de bric et de broc, les 100 pilotes (tous universitaires, militaires de carrière, 30 ans d'âge moyen) ne peuvent voler

que deux heures par semaine: «Le matériel et le budget ne nous permettent pas plus», avoue le commandant Wang Wei tout en affirmant que «peu importe, cela suffit pour l'entraînement».

Un peu plus tard, pendant la représentation d'acrobaties aériennes qu'on nous offre, un autre officier ne nous cachera pas que les meilleurs avions sont ailleurs, face à Taïwan et aux frontières: des Sukhoï 27 importés ou produits sous licence à Shenyang (Liaoning), voire des Sukhoï 30 dont la Chine a commandé 80 exemplaires, de même qu'un arsenal de missiles TT 12, de frégates et de sous-marins modernes, pour une note totale de 7,5 milliards \$CAN en cinq ans, témoin de l'ambition de la Chine de récupérer Taïwan en lui prenant la suprématie des airs et des mers ainsi qu'en dissuadant la flotte américaine de venir se risquer dans ces eaux désormais armées jusqu'aux dents.

Toutefois, cette armée de l'air, loin d'être survoltée par ce soutien massif des politiques du Parti communiste chinois, apparaît mûre et paisible, comme le trahissent ces propos du commandant: «Nous pensons pouvoir reprendre Taïwan si on nous en donne l'ordre, mais eux comme nous souhaitons un règlement pacifique. Portant l'uniforme, j'estime que l'Armée populaire de libération devrait assumer à l'avenir un plus grand rôle ailleurs que chez nous, dans les missions pacifiques, en coopération mondiale.»

Avant de retourner à Pékin, on voit une série d'appareils en meilleur état que les autres: il s'agit d'une douzaine de F7-E presque neufs, sortis en 2000 de leur usine de Chengdu (Sichuan). La cocarde sur les carlingues désigne leur fonction: la patrouille de Chine, qui produit ses numéros d'acrobaties, célèbres en Asie, lors du salon de l'aéronautique de Zhuhai. Ceci révèle, au dernier moment, la raison d'être de ces deux casernes en attente d'une guerre qui ne vient pas, tout comme dans Le Désert des Tartares de Dino Buzzati. Ce sont des établissements vitrines, où on donne 245 démonstrations aériennes aux 462 délégations étrangères de passage. C'est l'ouverture au monde, version chinoise.

SIDA

SUITE DE LA PAGE 1

En 2010, presque 6 % du total d'enfants africains seront orphelins à cause de la pandémie qui, en plus de tuer et de détruire des familles, bouleverse profondément le tissu social.

«La guerre tue les pères. Le sida vole aux enfants leurs deux parents», a déclaré Peter Piot. Dans les années qui viennent, il va falloir durcir les mesures pour répondre à cette crise sans précédent.»

Exclusion, malnutrition, maladie

Et même si les contaminations cessaient du jour au lendemain, de nouveaux enfants deviendraient orphelins. Les experts évaluent en moyenne à huit ou neuf ans l'espérance de vie des séropositifs en Afrique subsaharienne, où les médicaments antirétroviraux, qui accroissent la durée de vie des séropositifs dans les pays riches, sont très peu utilisés.

Le rapport a été réalisé par ONUSIDA, par l'UNICEF et par l'agence américaine USAID et s'est fondé sur des estimations du Bureau américain des statistiques et sur des données collectées dans 88 pays.

Pour les orphelins, le risque d'exclusion est grand, a expliqué Carol Bellamy, de l'UNICEF, car le fait qu'un parent soit mort du sida est souvent interprété comme le signe de la contamination de l'enfant. Mais ces derniers sont encore davantage exposés à divers troubles d'ordre psychologique ou liés à la malnutrition, la maladie et les difficultés économiques.

Pour Bellamy, il est nécessaire de renforcer l'accueil de ces orphelins dans des structures propres à la communauté d'où il est issu afin d'éviter tout déphasage. «Il nous faut répondre à ces statistiques dramatiques en traitant des besoins et des droits des orphelins mais aussi des enfants vulnérables dont les parents sont toujours en vie», a-t-elle déclaré.

Si l'Afrique a le plus fort taux d'orphelins, l'Asie compte le plus grand nombre d'enfants sans parents, soit environ deux millions de plus à cause du sida en 2001.

Mais au vu de la progression de la pandémie en Asie, le taux d'orphelins dans cette région risque de dépasser rapidement celui des pays les plus gravement touchés, tels le Nigeria, l'Éthiopie ou la République démocratique du Congo.

TABOUS

SUITE DE LA PAGE 1

Femi Kuti, qui sera de passage au Spectrum de Montréal demain dans le cadre du Festival Nuits d'Afrique, est aussi porte-parole de l'UNICEF. Fils du célèbre musicien Fela Kuti, mort du sida en 1997, il a hérité de son père le goût de l'engagement politique autant que celui de la musique.

«La prohibition religieuse, notamment à travers la chrétienté et l'islam, de l'usage de contraceptifs dans les relations sexuelles devrait être tenue responsable de la propagation du virus du VIH sur le continent africain», peut-on lire en préambule de la chanson Stop Aids.

Joint par téléphone alors qu'il traversait le Canada vers Montréal, le chanteur nigérian ajoute par ailleurs que la lutte contre le sida devrait commencer par «l'éradication totale de la corruption» qui sévit au sein des gouvernements des pays d'Afrique. Car c'est la fin de la corruption qui permettra l'établissement d'infrastructures nécessaires à l'élimination du virus ainsi que l'ouverture de centres de santé. Et Femi Kuti accuse aussi de complicité les gouvernements occidentaux qui continuent de traiter avec des dirigeants corrompus alors qu'ils connaissent l'existence de leurs comptes de banque cachés.

«En Europe, en Amérique, les gens ont accès à une sécurité sociale. En Afrique, il n'y a rien de tout cela», ajoute-t-il. Son propre père, Fela Kuti, a été traité dans une clinique privée fort coûteuse. Or le salaire minimum dans plusieurs pays d'Afrique est «de quelque 50 \$ par mois», ce qui hypothèque bien sûr la capacité de la plupart des malades de se payer un traitement contre la maladie.

Le chanteur ne fait pas de la lutte contre le sida sa seule cause. Dans sa chanson intitulée One Day Someday, il exprime son rêve de voir une Afrique unie, des États-Unis d'Afrique en quelque sorte, avec une seule monnaie et des infrastructures pan-nationales. Cette unification, croit-il, permettrait la mise en commun des ressources et freinerait la corruption. Une autre chanson de son dernier disque, Alkebu Lan, porte le nom du continent africain avant l'arrivée des Portugais.

«Si nous ne savons pas d'où nous venons, nous ne saurons pas non plus où nous allons», dit-il. L'Afrique a perdu son identité avec la colonisation. Depuis, elle souffre d'un complexe d'infériorité.»

Femi Kuti n'est évidemment pas le seul invité du Festival Nuits d'Afrique à chanter l'Afrique ou à brandir le poing pour la sauver de ses maux.

Au programme, on trouvera aussi, le 18 juillet, D'Gary, qui chante l'exubérance des marchés, celle des échanges interminables entre deux Africains qui se rencontrent, accompagné de la douceur exquise de sa guitare. Ce soir, pour l'ouverture officielle (puisque le festival comptait une avant-première ces derniers jours), c'est la chanteuse algérienne de raï Cheikha Rimitti qui, à 79 ans, enflammera le Spectrum de sa voix rauque et de ses accompagnements modernes.

Et c'est sans parler de tous les autres, dont les Rokia Traoré, Alpha Yaya Diallo, Wazobia, Ka-o-Ka, qui sont de la partie pour nous faire goûter l'Afrique, si loin et si près à la fois.

Mais tout n'est pas rose dans le monde de Nuits d'Afrique. Victime de la crise des commandites qui a ébranlé le gouvernement fédéral cette année, Nuits d'Afrique s'est vu à la dernière minute privé d'une subvention de 50 000 \$ qui devait provenir du ministère fédéral des Travaux publics.

Nuits d'Afrique est en effet particulièrement pénalisé du fait qu'il se tient avant le 22 juillet et que le nouveau comité qui examine les demandes de commandite n'a pas eu le temps d'analyser son dossier avant l'ouverture. De plus, contrairement au Festival Juste pour rire, Nuits d'Afrique ne bénéficiait, au sujet de cette commandite, que d'un accord verbal qui n'a pas été honoré. Or le festival ne peut plus annuler les prestations prévues pour l'édition de cette année, qui se déroulera jusqu'au 21 juillet. L'absence de cette commandite, risque donc d'avoir un impact sur les éditions à venir. A moins qu'Ottawa ne face volte-face d'ici là.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI: Entrée + salade de chèvre chaud • 13\$

CE SOIR: Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50\$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com